Meuville sur-ain

2022

Bulletin municipal

n°26

Éditorial 1
Conseil Municipal 2
La Communauté de Communes 12
SR3A 13
La communauté éducative 14
La vie associative 20
La vie économique 39
Histoire de passionnés 40
Un peu d'histoire 43
Renseignements utiles 48
État civil 49

Ce bulletin municipal a été conçu et réalisé par la Commission Communication composée de Virginie BACLET, Agathe DORMANT, Myriam FANGET, Maxime SABRAN, Catherine THOINON, avec la collaboration d'Emma BRION, Patricia CHANEL, Nicole MILLET et des différentes associations de Neuville-sur-Ain.

Crédit photos :
Nicole et Alain MILLET
Alain CROUZIER
et les membres des associations.

Graphisme : Agathe DORMANT
Design : Virginie BACLET

Couverture :
Page 1 : le Château de Châteauvieux
Page 2 : lanterne de la montée d'escalier
Page 3 : dessin d'enfant
Page 4 : l'escalier du Château

Conception et impression
COMIMPRESS (01) Replonges
03 85 32 25 40 • Imprim'Vert 2022

Nous espérions voir une année 2022 qui marquerait la fin de l'épisode de pandémie et la reprise définitive d'une vie normale.

Patatras, nous voici retombés dans des temps que nous imaginions révolus :

- Ceux de la guerre en Europe par la volonté d'un malade autoritaire, celui des horreurs à l'égard des civils et des frappes aériennes ciblées sur les infrastructures et de la course aux armements.
- Les temps révolus des pénuries, de l'inflation et des taux d'intérêts qui connaissent des poussées de fièvre.

Dans ces conditions, l'hiver qui approche semble devoir être bien morose et bien crispé.

Pourtant, ce n'est pas la vocation d'un éditorial du bulletin municipal de verser dans la sinistrose et le pessimisme.

Nous vivons dans un environnement encore privilégié ou le dynamisme économique est bien présent et générateur d'emplois, au sein duquel les services publics n'ont pas tous déserté et sont accessibles malgré les problèmes de mobilité pour les plus jeunes ou les plus anciens.

Nous vivons dans un environnement, dans lequel après avoir beaucoup souffert, le monde associatif reprend de la vigueur après l'épisode douloureux des confinements.

Il assure son rôle d'éducation populaire, d'animation culturelle, d'éducation sportive et surtout créateur de lien social.

Donner pour les autres avec bienveillance et altruisme plutôt que de réclamer pour soi, voici ce qui fonde encore la qualité de vie dans nos milieux ruraux.

Vous trouverez dans les pages qui suivent de multiples exemples de bénévolat, d'entraide, d'initiatives et de réalisations.

Autant de raisons de se réjouir et de croire à une bonne année 2023.

Thierry DUPUIS

Nos agents communaux

Services administratifs

Emma BRION et Patricia CHANEL

Emma BRION et Patricia CHANEL gèrent les affaires courantes de la collectivité et assurent un suivi technique des dossiers. Les attributions des services administratifs sont multiples :

- Accueil du public.
- État Civil : enregistrement des actes d'état-civil sur RDV à la mairie principale (reconnaissance avant ou après naissance, naissance, PACS, mariage, décès…).
- Urbanisme : réception, contrôle et instruction des dossiers de déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager…
- Affaires générales : préparation et mise en œuvre des décisions du conseil municipal.
- Gestion de l'organisation des services municipaux.

Les A.T.S.E.M.

Anne FAURE et Rachel CAROBBIO sont les agents chargés de l'assistance au personnel enseignant pour les classes de Petite, Moyenne et Grande sections de Maternelle. Elles sont présentes pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des

Rachel CAROBBIO et Anne FAURE

enfants ainsi que pour la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel utilisés directement par les enfants.

Cette année, au sein de l'école, la 3ème classe de maternelle n'a pas été nécessaire et a contraint la mairie à supprimer un poste d'A.T.S.E.M. et mettre en place un poste multi-fonctions pour Cathy MAIRET.

« Certaines tâches qui m'étaient confiées en tant qu' ATSEM sont restées d'actualité : accueillir et m'occuper des enfants prenant le bus ainsi que la surveillance et le service de la cantine. D'autres comme la responsabilité, l'entretien et l'état des lieux des salles communales, principalement celle de l'AThol sont nouvelles ».

Cathy MAIRET

Services techniques

Afin d'améliorer le cadre de vie des Neuvillois, l'équipe des services techniques composée de Patrick MULTIN et Nicolas POGGI est chargée de l'entretien et la maintenance des équipements communaux et de l'entretien des voies et espaces publics. Du fait du prochain départ en retraite de Marius BICHAT, la commune recrute un agent technique. N'hésitez pas à contacter la mairie si vous êtes intéressé.

Nicolas POGGI

Patrick MULTIN

Restaurant scolaire

Bertrand DRANCOURT

Le nouveau cuisinier de l'école, Bertrand DRANCOURT, régale nos petits, en préparant les repas de la cantine, avec des produits frais et de saison. Les agents de cantine ont de nombreuses missions : établir les menus, passer les commandes d'aliments, les réceptionner, gérer les stocks, préparer les plats, faire les prélèvements en vue de tests sanitaires, participer au service, nettoyer le matériel, la cuisine et la salle, assurer les contacts téléphoniques avec les familles, se former.

Émilie IBANES

Cathy MAIRET

Marie Claire MOINE

Gilles DE BONNAIRE

Les travaux communaux réalisés en 2022

Aménagement

Quoi : Création d'un parking
Où : derrière l'abri bus à Thol
Qui et Combien :

FALAISE TP ..... 9 745,20 €
Entr. Gilles ROCHET ..... 2 211,46 €
SIGNAUX GIROD ..... 409,21 €

Quoi : Salle polyvalente l'AThol (solde travaux et équipements)
Où : Domaine de Thol
Qui et Combien :

ACCORD ALU ..... 22 537,14 €
BOULLY ..... 20 041,19 €
GPR ..... 25 108,90 €
MCP ..... 9 981,04 €
NEVEU ..... 66 073,75 €
SENTENAC ..... 85 996,98 €

APAVE ..... 867,12 €
ART'BEL ..... 13 490,40 €
COSINUS ..... 8 277,60 €
ENERPOL ..... 2 496,60 €
SAMIA DEVIANNE ..... 8 174,52 €
BRESSE HYGIENE ..... 3 384,22 €
JOSEPH ..... 28 555,24 €
MOBIDECOR ..... 20 381,50 €
IRELEM ..... 9 284,16 €
Subvention état ..... 36 135,00 €
Subvention département ..... 24 048,00 €

Quoi : Extension réseau électrique
Où : Rappes
Qui et Combien :

ENEDIS ..... 4 571,28 €

Quoi : Panneaux signalétiques
Qui et Combien :

SIGNAUX GIROD ..... 2 179,99 €

Services municipaux

Quoi : Installation d'un portail sectionnel, installation d'un chauffage, acquisition d'un chargeur, acquisition d'une tronçonneuse
Où : Services techniques
Qui et Combien :

OMBRE FENETRE ..... 6 522,77 €
DOMELEC ..... 1 084,06 €
CLAAS ..... 15 600,00 €
GARRY BRESSE MOTEUR ..... 500,00 €
Reprise de l'ancien matériel ..... 1 500,00 €

Quoi : Remplacement armoires et acquisition d'une tablette pour les ateliers numériques
Où : Service administratif
Qui et Combien :

LPI DIFFUSION ..... 1 182,10 €
SIPIA ..... 382,80 €

Quoi : Acquisition caméra thermique
Où : CPI – Caserne des sapeurs-pompiers
Qui et Combien :

JCM distribution ..... 748,80 €

Les travaux communaux réalisés en 2022

Vie économique

Quoi : Acquisition matériel de l'ancienne boulangerie
Qui et Combien :
Précédent propriétaire ..... 16 456,80 €

Vie scolaire

Quoi : toilettes, remplacement du train dans la cour, acquisition d'ordinateurs et de tables pour la maternelle
Où : École publique
Qui et Combien :
ATELIER HANGGI ..... 1 728,00 €
SENTENAC ..... 1 080,00 €
PROLUDIC ..... 14 662,94 €
MICRONOV ..... 1 744,80 €
DEVELAY ..... 612,54 €

Quoi : remplacement frigo et acquisition de vaisselle pour réduire le bruit
Où : Cantine scolaire
Qui et Combien :
CUNY ..... 1 464,00 €
BBFC ..... 2 933,28 €

Quoi : Remplacement du frigo
Où : Périscolaire
Qui et Combien :
ECODIV ..... 369,00 €

Vie associative

Quoi : Bibliothèque (solde travaux)
Où : Domaine de Thol
Qui et Combien :
JMTP ..... 9 715,92 €
TURQUOIS ..... 2 889,98 €
DUMONT ..... 161,69 €
Subvention département ..... 4 000,00 €

Quoi : acquisition de chapiteaux parapluie à disposition des associations
Qui et Combien :
DANCOVER ..... 1 215,77 €

Quoi : réalisation de fresques
Où : Parc des Peupliers et Champ de Foire
Qui et Combien :
Tony TETAZ, 2Rdeco, Le Môme ..... 5 000,00 €
Peinture ..... 996,66 €
Tony TETAZ ..... 996,70 €
Peinture ..... 203,30 €

Les travaux départementaux

Réalisés en 2022 : renforcement de la signalisation routière plaine de Thol.

Les travaux intercommunautaires

À venir : stabilisation de l'accotement route d'Échelette.

Travaux à venir

Travaux assainissement à venir

- Poursuite des travaux concernant la nouvelle station d'épuration.
- Réalisation des travaux de réfection des stations d'épuration de Planches et Résignel initialement prévus en 2022.

Prochains projets et travaux communaux

- Remplacement de la barrière au pont de Fromente.
- Aménagement de deux bureaux au domaine de Thol.
- Accessibilité de la salle du conseil et aménagement d'une salle multi-activités pour les enfants de l'école.
- Rénovation d'une salle de classe en prévision d'une augmentation du nombre d'élèves.

Autres travaux

Centrale hydroélectrique

Travaux pour les passes à poissons et à canoës sur le barrage de la centrale

La centrale hydroélectrique de Neuville-sur-Ain, propriété des familles Convert depuis le début du 19ème siècle a été reprise en juin 2020 par la société HYDRO NEUVILLE dont l'activité est la production d'électricité.

Dans le cadre de la restauration de la continuité écologique, l'entreprise a engagé des travaux pour rétablir la montaison et créer une dévalaison des poissons. Le barrage de la centrale était équipé d'une passe à poissons mais cet aménagement n'était plus fonctionnel. En 2021, la centrale a entrepris la construction d'une nouvelle passe à poissons ainsi qu'une passe à canoës. Malheureusement le chantier avait dû être interrompu en raison des crues exceptionnelles de juillet 2021.

Christian AIMOZ

Les travaux ont été achevés en 2022, rétablissant ainsi la montaison sur la rivière d'Ain pour que les poissons puissent frayer. En 2023 les travaux de dévalaison se dérouleront sur une période d'environ 5 mois avec notamment le remplacement des grilles des groupes. Christian AIMOZ, directeur de la société depuis juin 2020, insiste sur la vigilance à avoir en matière de sureté. « La fréquentation des abords du barrage présente des risques : son accès est strictement interdit au public. Une vigilance particulière est à adopter vis-à-vis du risque de montée soudaine des eaux entre le barrage et l'aval du pont de Neuville-sur-Ain. »

Syndicat Intercommunal d'Energie et de e-communication de l'Ain (SIEA)

Les travaux de déploiement de la fibre optique ont de nouveau pris du retard. Les armoires de distribution qui devaient être installées en début d'année 2022 ont été finalement installées en novembre. Les travaux devraient être terminés avant l'été 2023 et la mise en service commerciale est espérée fin 2023.

Affaire à suivre !

Urbanisme

Aménagement de la commune

Les demandes d'urbanisme ont été nombreuses en 2022.

- 18 permis de construire ont été délivrés :
  - 2 maisons aux Jardins de Montignieux,
  - 2 maisons à Montignieux,
  - 7 maisons chemin du Mont Revel,
  - 2 maisons et 2 réhabilitations rue principale de Thol,
  - 2 réhabilitations à Fromente,
  - 1 maison rue Pierre Goujon.
- 6 permis de construire sont en cours d'instruction :
  - 5 maisons au Clos des Revel,
  - 1 maison route de Pont d'Ain.

Portail Usager Urbanisme

Les demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable de travaux…) peuvent être faites sous forme dématérialisée, par l'intermédiaire du Portail Usager Urbanisme de la commune :

https://portail.siea-sig.fr/sve

Comment consulter le PLU ?

Soit de manière totalement dématérialisée par internet sur le site de la commune, soit en se déplaçant à la mairie pour rencontrer la personne en charge de l'urbanisme. Contact : Alain SICARD – 06 56 88 28 35.

Le saviez-vous ?

Le Syndicat mixte BUCOPA est composé de 4 intercommunalités et forme un large territoire : la Côtière à Montluel, Miribel et Plateau, la Plaine de l'Ain et Rives de l'Ain - Pays du Cerdon dont nous dépendons. Il est composé de 82 communes. Myriam FANGET est notre représentant. Le syndicat mixte a été créé en 1999 pour procéder à l'élaboration, l'approbation, le suivi, l'évaluation et la révision du schéma directeur LE SCoT.

Le Schéma de Cohérence territorial SCoT est un document d'urbanisme et de planification. C'est un document vivant : évalué régulièrement, il peut être modifié ou révisé pour tenir compte des évolutions structurantes du contexte local. Il définit, à l'échelle d'un bassin de vie et pour un long terme (15 à 20 ans), les grandes orientations d'aménagement et de développement d'un territoire. Il fixe ainsi les orientations fondamentales de l'organisation de l'espace, notamment en matière d'urbanisme, d'habitat, de développement économique et commercial, de préservation de l'environnement, de déplacement des personnes et des marchandises.

Quelques repères chiffrés

Pourquoi la taxe foncière a augmenté ?

Qu'est-ce que la taxe foncière ?

La taxe foncière concerne tous les propriétaires de biens immobiliers.

Cette taxe est calculée automatiquement chaque année et son montant dépend des caractéristiques de votre résidence principale (nombre de pièces, superficie…) et de la ville dans laquelle se situe votre logement.

Comment est calculée la taxe foncière ?

La taxe foncière est calculée en fonction du loyer cadastral annuel (valeur locative du bien au cadastre et correspond au loyer annuel théorique) de votre bien et du taux d'imposition qui est fixé par votre commune.

Les améliorations apportées au bien au cours de l'année ne seront prises en compte que pour les taxes payées l'année suivante.

Depuis 2018, ces valeurs locatives sont revalorisées chaque année en fonction de l'indice des prix à la consommation, conformément au Code général des impôts. Pour 2022, le coefficient de revalorisation annuelle des bases locatives est de 3,4%, contre +0,2% en 2021.

Le montant total inclut également la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) perçue par la communauté de communes, qui englobe : la collecte et le traitement des ordures ménagères, le tri sélectif, la gestion des déchets des déchèteries, l'amiante des particuliers, les actions de prévention des déchets. Les dépenses totales sont passées de 1,6 million € en 2020 à un peu plus de 2 millions prévus en 2022, soit 25 % d'augmentation.

Les dotations de l'État

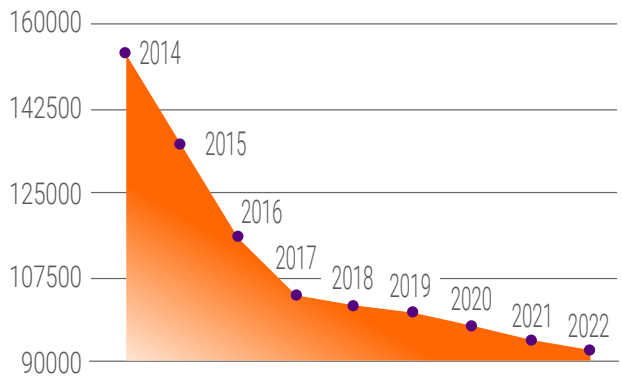

Dotation globale de fonctionnement

La Dotation Globale de Fonctionnement (ou plutôt les DGF car il y a plusieurs composantes dans cette dotation) est la plus importante dotation de l'État pour les communes. Elle compense les dépenses engagées pour les missions d'intérêt général engagées par la commune : tenue de l'état civil, entretien des routes, fonctionnement des écoles, rémunération des ATSEM (dont le traitement n'est ni supporté par l'état, ni par l'éducation nationale)… Elle se base sur le nombre d'habitants, la superficie de la commune, son potentiel fiscal et une multitude d'autres critères.

En regardant la courbe ci-contre, on ne peut que supposer que la longueur de voirie a diminué, qu'il y a moins d'enfants à l'école et que la population est en dramatique baisse, que l'éclairage public est un don du ciel etc… Il n'en est évidemment rien : la population est de 1824 habitants (1280 en 2002), il y a plus d'enfants à l'école, les prix des fournitures scolaires n'ont pas diminué, l'électricité et les coûts du chauffage non plus et le nombre d'obligations à la charge des communes est diabolique. Vue des ministères la réalité doit se manifester autrement et cette distorsion est plutôt inquiétante et en tout cas difficile à gérer.

Détail comptes énergies : carburants, électricité, éclairage public

	2020	2021	2022
Carburants	5 699,15 €	6 861,89 €	10 032,16 €
Électricité	16 821,61 €	18 414,78 €	25 610,14 €

Éclairage public 2020	
Consommation	205 369 kWh
Coût	30 284 €

Restaurant scolaire

Le restaurant scolaire de Neuville-sur-Ain est le seul sur le territoire de la communauté de communes, où les repas sont préparés sur place. Il est géré par la commune. Le restaurant propose 2 services, l'un à 12h l'autre à 12h40. L'inscription et le règlement des repas se font directement en ligne. Vous pouvez également vous rendre au secrétariat de mairie. Une enquête de satisfaction a été réalisée au printemps 2022. Depuis, le restaurant travaille avec des fournisseurs locaux, privilégiant des produits frais en circuit court : JANTON de Druillat pour les volailles, BOUCHERIE CONTION JERÔME de Pont d'Ain, HOMARDS ACADIENS de Marlieux pour le poisson frais, JARDIN DE JEAN LOUIS maraîcher à Simandre-sur-Suran… Une opération de sensibilisation des enfants au tri et au gaspillage alimentaire sera lancée et débutera par le pesage des déchets ce qui permettra de réaliser un diagnostic du gaspillage alimentaire.

Bertrand DRANCOURT et Stéphanie FEMENIAS

Un nouveau cuisinier, Bertrand DRANCOURT est arrivé à la rentrée de septembre 2022, suite au départ de Stéphanie FEMENIAS qui a quitté la commune. Ancien boucher traiteur, Bertrand cuisine des repas de qualité avec le plus possible de produits locaux, et de saison. Il est toujours secondé par Émilie IBANES. Les quantités ont été ajustées pour les enfants et des desserts maison sont maintenant proposés. Semaine du goût, anniversaire des enfants, repas végétarien, repas de Noël …. Les repas sont élaborés avec grand soin pour que les élèves aient plaisir à déjeuner au restaurant. Cathy, Anne, Rachel, Marie Claire, Gilles assurent le service en salle.

Top 5 des points importants pour les familles

1. Privilégier la consommation de produits frais et de saison,
2. Privilégier les produits locaux et en circuits courts,
3. Éviter le gaspillage alimentaire tout en proposant des quantités adaptées aux besoins alimentaires,
4. Ne pas utiliser d'aliments reconstitués ou hyper transformés,
5. Favoriser l'éducation du goût.

Quelques chiffres (août 2021 à juillet 2022)

16121 repas servis soit environ 125 repas par jour.
Coût de production d'un repas 7,53 €.
Prix facturé aux familles 4,10 €.

A votre disposition à la mairie annexe…

Permanences numériques pour vous accompagner dans vos usages numériques quotidiens. Tous les lundis de 8h30 à 12h - Sur rendez-vous au **06 15 27 45 90**.

Permanences « UFC que choisir » pour vous informer, vous aider et vous conseiller en cas de litiges avec des professionnels (magasins, achat par internet, fournisseurs internet, artisans, etc.…). Le 2ème lundi du mois de 10h à 12h - Sur rendez-vous au **04 74 22 58 94** - Une adhésion annuelle de 35 € vous sera demandée.

Permanences « Mission Locale Jeunes » pour offrir à chaque jeune de 16 à 25 ans un appui personnalisé visant l'accès à la vie active - Tous les mercredis de 9h à 12h - Sur rendez-vous au **04 74 34 61 22**.

Fleurissement de la commune

Comme chaque année, l'équipe des bénévoles du fleurissement s'est réunie en mai pour réaliser les plantations dans les différents massifs, fontaines et quartiers. 1083 plançons ont été repiqués. Quelques massifs ont été réaménagés avec pose de barrières et de décorations en bois qui malheureusement ont été détériorées rapidement. Certains champignons déposés dans le massif du pont ont été, en partie, retrouvés dans le lit de la rivière. Les jardiniers amateurs ont mis leurs compétences en commun pour planter et embellir les massifs et cette matinée consacrée au fleurissement a permis également de tisser des liens entre les participants et de rencontrer les habitants. Merci aux employés municipaux qui ont arrosé les massifs dès le repiquage terminé. Malheureusement, la canicule et la sécheresse se sont invitées et à compter de la mi-août, un arrêté préfectoral a été mis en place avec interdiction d'arroser les plantations. Le dérèglement climatique risque de perdurer et nous allons être amenés à lancer une réflexion sur le choix de nos plantations : remplacement des fleurs annuelles par des plantes vivaces résistantes à la sécheresse et aux fortes chaleurs. Le budget ne s'en portera que mieux.

L'équipe des bénévoles du fleurissement serait ravie d'accueillir de nouvelles personnes : si vous êtes intéressés, contactez Myriam FANGET 06 77 46 53 50.

Don du sang

Le don du sang est organisé à la salle des fêtes de Pont d'Ain (1 rue Louise de Savoie) **les mardis 7 février, 4 avril, 6 juin, 8 août, 3 octobre et 5 décembre de 15h30 à 18h30**. Il est préférable de prendre rendez-vous sur le site de l'EFS https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr, ce qui évite aux donneurs d'attendre. Si vous n'avez pas de rendez-vous, l'EFS fera au mieux pour vous intercaler entre deux rendez-vous dans la mesure du possible.

Pour donner son sang il faut être majeur, ne pas venir à jeun et présenter sa carte d'identité. Des infirmières spécialisées font le prélèvement. Les donneurs sont accueillis par l'amicale et doivent respecter les gestes barrières, dont le port du masque qui reste obligatoire. À l'issue du don, une collation est offerte par l'EFS et l'amicale de Pont d'Ain, qui regroupe les communes de Pont d'Ain, Neuville-sur-Ain, Varambon et Druillat.

Contact
EFS :
Établissement Français du Sang
Tél : 04 74 50 62 20

Manifestations 2021/2022

Fête d'hiver, Neuville en fête, forum des Associations, accueil nouveaux arrivants …

Après deux années difficiles du fait du contexte sanitaire, les neuvillois(es) et les habitants des communes avoisinantes sont venus nombreux participer aux diverses manifestations organisées en 2021/2022. Fort de ces succès, ces manifestations vont être reconduites en 2022 / 2023.

10 septembre 2022

Discours d'accueil de Maxime SABRAN

C'est par un bel après-midi que la Mairie avait convié les nouveaux arrivants de ces trois dernières années à se réunir dans la salle polyvalente l'AThol. Plus d'une quinzaine de familles avaient répondu favorablement à l'invitation afin de découvrir sur de grands panneaux préparés par la commission communication, les services de la commune, les grands projets, les associations et le personnel communal à leur service. Les membres du conseil municipal présents ont pu discuter et répondre à de nombreuses questions posées par les nouveaux habitants, dont certains avaient même écourté des repas de famille pour aiguiser leur curiosité. Une belle journée dans son déroulement avec beaucoup de retours positifs, certaines familles nouvellement arrivées sur la commune restant jusqu'à la fin de la journée, ponctuée

par l'inauguration de la nouvelle salle polyvalente, le discours du Maire et un buffet offert par la commune.

Fête de la musique

La musique occupe une grande place dans la vie individuelle et collective. Aussi, l'idée a fait son chemin d'organiser une fête de la musique à Neuville-sur-Ain en 2023. Une fête populaire qui rassemble toutes les personnes pour qui la musique compte – amateurs et professionnels, simple spectateur et mélomane – une fête où le public peut écouter différentes sortes

de musique (rap, hip-hop, pop, rock, jazz, folk, classique, chanson, musiques traditionnelles, musiques du monde…). La date du samedi 24 juin a été préalablement réservée dans le calendrier des manifestations. Un sondage va être lancé sur Panneau-Pocket pour savoir si vous seriez intéressés pour participer à cette fête comme public ou comme musicien. Une fête de la musique sans musicien amateur qui se produise, ce n'est pas vraiment une fête de la musique !

Inauguration de l'AThol

Démonstration série 3000 au forum

Le stand des pompiers au forum

Le saviez-vous : la première Fête de la Musique est lancée le 21 juin 1982, jour symbolique du solstice d'été, le plus long de l'année dans l'hémisphère Nord.

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

Ateliers intergénérationnels

Repas des 70 ans et + à l'AThol

Les doyens M. Désiré APPERCEL et Mme Adélia FOURET

Après deux années au ralenti, le C.C.A.S. a pu reprendre un rythme normal. De nouveaux projets ont pu voir le jour comme les ateliers intergénérationnels qui ont eu lieu au printemps réunissant les enfants et les anciens autour de jeux de société en partenariat avec l'école. Cette journée a été une réussite et nous espérons pouvoir la reconduire et développer d'autres activités.

Les ateliers ADAPA ont été reconduits avec différentes propositions (jeux de société et de mémoire, gourmandise, vitalité, bien-être). Des Ateliers numériques animés par Sophie BENCIVENGO sont proposés les lundis matin pour aider les personnes en difficulté avec l'outil numérique.

La mission locale s'est installée les mercredis à la mairie annexe pour des projets avec les jeunes, animés par Coralie OELSCHLAGER. Enfin, cette année le repas des 70 ans et plus a pu avoir lieu le 25 septembre 2022 dans notre nouvelle salle polyvalente « l'AThol ». Ce fut une journée de joie et de bonne humeur autour d'un repas élaboré par Laurent GABEURE (CHEF ET VOUS) et une animation musicale proposée par Christian RICHARD.

Contrat d'engagement Jeune

Corantin BERRUET

Son parcours était tracé. Corantin BERRUET étudiait sur Lyon et puis le COVID est arrivé, confinement et travail en distanciel. Un dilemme, à Lyon, il est seul dans une chambre d'étudiant, à la maison il n'a pas d'accès internet. Il finit son année, mais la sélection à l'université ne l'autorise pas à poursuivre son chemin. Aujourd'hui, il est en stage pour la deuxième fois à la communauté de communes, où il a été très bien accueilli et suivi dans ses stages par Laurence, Sylvain et Thibault. Surtout, il se sent utile et peut contribuer activement. Maintenant, il sait ce qu'il veut faire dans la vie « chef de projet en aménagement du territoire ». Il est en route pour reprendre des études.

Entre ces deux périodes que s'est-il passé ? La Mission Locale Jeunes et sa rencontre avec Coralie lui ont permis de rebondir. La Mission Locale Jeunes, c'est pour lui l'école de la seconde chance, et le contrat d'engagement jeune lui a offert une multitude de possibilités : activités et formations, contacts… Ce qui a été important pour lui : s'ouvrir à tout, ne pas se fermer de portes, prendre en main son parcours, se sentir écouté, pouvoir donner son avis… Et quand on l'interroge sur le rôle de Mission Locale Jeunes, la réponse est immédiate « faire réussir les jeunes tout en leur laissant la possibilité de conserver leur personnalité ».

Coralie OELSCHLAGER

Sur un Air de Familles

Rives de l'Ain
Pays du Cerdon
Communauté de communes

Après deux ans d'arrêt lié aux contraintes sanitaires, la communauté de communes Rives de l'Ain - Pays du Cerdon a pu réorganiser la manifestation « Sur un Air de Familles » le 11 juin 2022 au parc des peupliers. Un groupe de travail participatif composé d'une vingtaine de personnes a permis la belle réussite de cette journée qui a rassemblé 1500 personnes. Familles, petits et grands ont été enchantés du cadre, de l'ambiance et du contenu de cette journée qui leur est consacrée. Les objectifs de cette journée festive sont de permettre aux familles de partager des moments conviviaux, d'aborder de manière ludique une thématique éducative dont le sujet cette année était la santé par l'alimentation. Ainsi, 23 ateliers familles pour tous les âges ont été proposés, 2 spectacles dont un assuré par les enfants du territoire en partenariat avec l'artiste PETREK. La buvette assurée, par le Sou des Écoles de Neuville-sur-Ain, a proposé un repas apprécié et en lien avec la thématique.

Cette journée qui se veut coconstruite et qui met en avant les compétences de chacun a pu bénéficier du soutien et de la participation de nombreux partenaires : **la bibliothèque et le Syndicat d'Initiative de Neuville-sur-Ain, l'ALEC01, la mission locale jeunes, familles rurales, le SIEA, le GIP Ain-Cerdon, le CAMP, le magasin LUDÉTOPIA, la CAF de l'Ain, la MSA Ain-Rhône, la SEMCODA, SERRAND et VALOREM.**

« le Cocon » Structure d'animation de la vie locale

Accueillir, tisser du lien, s'épanouir.

Le 3 septembre 2022, s'est constituée l'association « Le Cocon » dont le siège social se situe au domaine de Thol. Elle est née du projet de territoire coopératif de la communauté de communes Rives de l'Ain - Pays du Cerdon mais également d'un fort partenariat avec la CAF de l'Ain, la MSA Ain-Rhône, le Département et d'une mobilisation d'habitants pour construire ensemble le projet. L'objet de l'association « Le Cocon » est de contribuer à l'animation de la vie locale et d'être un lieu d'appui à la construction d'initiatives individuelles et/ou collectives pour et par les habitants sur le territoire, mais aussi pour les professionnels travaillant en partenariat avec elle. L'association est régie par le principe de laïcité et par des valeurs démocratiques et d'éducation populaire qui fondent les relations humaines dans le pouvoir d'agir des habitants, dans le respect et la solidarité. Elle garantit l'accueil inconditionnel de toutes et tous, en toute dignité, sans distinction d'âge ni d'origine selon un principe d'aller vers, soit une itinérance de ses projets et services, au plus proche de la population. N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements ou à nous rejoindre.

Contact
Hélène SOUDY, directrice
hsoudy@ain-cerdon.fr
07 48 89 56 65

Les enjeux

- Accompagner les familles dans leur fonction parentale.
- Permettre aux jeunes de 11 à 25 ans d'être acteurs de leur vie et de la vie locale.
- Informer, accompagner et orienter la population dans leurs démarches et l'accès aux droits.
- Développer du lien social à travers l'animation de la vie locale et la citoyenneté.

Un été 2022 marqué par une sécheresse exceptionnelle

Le Suran à sec

Cela n'a échappé à personne ! Le printemps et l'été 2022 ont été marqués par des températures au-delà des normales et un déficit pluviométrique conséquent. Le Syndicat de la Rivière d'Ain Aval et Affluents, qui réalise les suivis météorologiques et hydrologiques pour la cellule d'alerte, a édité les constats en octobre.

L'insolation cumulée entre le 1er octobre 2021 et le 30 septembre 2022 est en hausse de 23 %. Concernant les précipitations, les mois de mai et juillet 2022 sont les mois les plus secs jamais enregistrés à Ambérieu-en-Bugey avec respectivement -98 % et -100 % de précipitations.

Des arrêtés préfectoraux ont placé tout le département en situation de crise concernant les eaux superficielles le 12 août et, au 30 septembre, le territoire « Rivières du Bugey » qui couvre le SR3A, était encore dans cette situation.

Cette situation s'est traduite également par une forte activité de la cellule d'alerte, en charge de la gestion de la rivière d'Ain en période estivale. Pas moins de neuf lâchers d'eau ont été réalisés depuis Vouglans afin d'agir sur la limitation des développements des algues et de limiter l'impact des périodes de canicule subies cet été sur le réchauffement de l'eau.

Bien que les températures soient redescendues courant septembre, la situation, notamment sur les eaux superficielles, peine à s'améliorer durablement.

Enseignantes, Enseignants

L'édito du directeur,

La rentrée 2022 s'est effectuée sans masque. Même si le virus peut encore nous jouer des tours, il est désormais sous contrôle et la vie peut enfin reprendre ses droits. La vie c'est d'abord l'école. Ce lieu unique où l'on apprend, où l'on découvre et l'on exerce nos premières libertés. L'école doit gérer souvent des petits conflits au niveau des élèves. Lorsque l'enseignant le juge nécessaire, c'est le directeur qui intervient. Sachez que les disputes sont normales dans une micro-société où - de fait - on ne se choisit pas. Apprendre la patience, la tolérance, la frustration et parfois accepter une petite injustice, tout cela fait partie de l'éducation que nous assumons en partage, vous les parents et nous les enseignants. La résolution des conflits est toujours l'occasion d'une leçon de morale, celle que l'on s'applique à soi avant de l'exiger des autres. Je conserve pieusement le manuel d'instruction civique de ma grand-mère, imprimé en 1909, avec ses leçons de morale à lire avec un peu de recul… Mais le plus souvent pleines de sagesse.

«La crise du COVID a eu le grand mérite de nous souder pour surmonter les épreuves. Il reste de cette période une confiance que je mesure chaque jour ».

Faire société voilà ce qui doit nous rassembler. Nous avons su le faire et le ferons encore dans ces temps difficiles. Comme lors des disputes qui sont réglées par le dialogue, les épreuves nous font grandir collectivement. Lorsque j'observe les élèves qui sont vos enfants, je ne peux qu'être optimiste. Notre jeunesse mérite vraiment qu'on lui fasse confiance.

Pierre FAVRE

Isabelle HUGO (CE1/CE2), Caroline SARRET (PS/MS), Karine VENET (CM1/CM2), Pierre FAVRE (Directeur), Cécile PETIT (MS/GS), Anne-Jessy DUBOIS (CP/CE1), Yoan CEVASCO (CE2/CM1), Céline OECHSEL (CP/CE1).

Le Prix des Incorruptibles est le premier Prix littéraire décerné par les jeunes lecteurs de la maternelle au lycée. Les élèves de CM2 votent pour leur livre préféré !

Les élus du conseil municipal des enfants 2021-2022

Vendredi 1er juillet les élèves de CM2 de la promotion 2021-2022 ont été mis à l'honneur avant leur entrée au collège. Dictionnaires, atlas et calculettes sont offerts par la mairie et les Fables de la Fontaine par le ministère.

Une rencontre intergénérationnelle a été organisée en mai dernier, afin de passer un moment de détente autour de jeux de société. Il y avait des jeux traditionnels, mais aussi des jeux de réflexion plus récents. Les enfants des quatre classes de primaire ont découvert les jeux en classe pour pouvoir expliquer les règles aux aînés ! Petits et grands sont ressortis ravis de cette rencontre. Cette opération sera renouvelée en début d'année 2023.

Une sortie raquettes à la station des Plans d'Hotonnes pour les CE2 CM1 CM2

Visite de l'Écosphère Pont-d'Ain

Randonnée

Randonnée du 20 septembre, Merci à Nicole MILLET pour cette balade de 5,25 km !

Les nouveaux délégués

Kris & Léandre
Salma & Baptiste en délégués suppléants
pour la classe de CM1/CM2

Léone & Méline
Isilde & Louise en déléguées suppléantes
pour la classe de CE2/CM1

Les maternelles profitent du nouveau Petit Train, installé pendant les vacances de la Toussaint 2022 !

Voici les premières récoltes du mois d'octobre des classes de maternelles qui ont œuvré au jardin potager ce printemps. Sous l'attention particulière des maîtresses.

Visite au Musée des Vieux Clous

Les classes du CP au CM se sont rendues à pied au musée des Vieux Clous. Après une bonne balade, les écoliers ont pu découvrir ce lieu unique. La visite s'est déroulée sous forme de jeu de piste confectionné par Nicole Millet. Ils ont découvert le monde du travail (le bois, les vignes, la ferme...) au travers de machines anciennes, mais aussi l'école ou encore la maison. Après le pique-nique, tous étaient heureux de poursuivre la journée par la découverte de jeux collectifs en bois, mis à disposition par l'association des Vieux-Clous. Enfin, ce fut l'occasion pour les élèves de profiter d'un moment de détente à la Bibliothèque, où ils ont appris comment rechercher et classer les livres. Ils ont aussi imaginé des titres d'histoires en mixant plusieurs ouvrages.

Les associations de Neuville-sur-Ain

Amicale Boule Neuvilloise.....**Fabienne LOVISON**
Amicale de Fromente..... **Huguette PRÊTRE**
Amicale de Thol .....**Jean PAYS**
Amicale des classes
en 0 et 5..... **Christel PAGE**
en 1 et 6..... **Chantal CAPUANO**
en 2 et 7..... **Salvatore EVANGELISTA**
en 3 et 8..... **André ALLARDET**
Amicale des Sapeurs-Pompiers .....**Aurélien SICARD**
Bibliothèque « A livre ouvert » ..... **Anne CROZEL**
Club des Blés d'Or ..... **Huguette PRÊTRE**
Culture Et Loisirs..... **Virginie BACLET**
De Mains à Mains.....**Christine DUMERGUE**
Ensemble Harmonique
Jujurieux-Neuville .....**Emmanuelle BOLLACHE**
La Joute Neuvilloise.....**Patrick VILLE**
Le Cocon .....**Hélène SOUDY**
Les Paladins de Thol..... **Isabelle SCART**
Les Vieux Clous.....**Gérard GOULETTE**
(Écomusée rural du domaine de Thol)
Neuville Pétanque .....**Madeleine GERMAIN**
Olympique Rives de l'Ain .....**Stéphane MAGNIER**
Patrimoine de Neuville-sur-Ain.....**Fabrice CORNATON**
Pêche Protection Vallée de l'Ain..... **Eric POMMEREL**
Société de chasse d'Arthurieux..... **Jérôme VOURLAT**
Société de chasse de Neuville ..... **Marius BICHAT**
Société de chasse de Saint-André.....**Alain CROUZIER**
Société de chasse de Thol.....**Pierre GUILLON**
Sou des Écoles..... **Fanny GUEPRATTE**
Syndicat d'Initiative .....**Nicole MILLET**
Team AC-RALLYE..... **Amaury FACCHINETTI**
Tennis Club des Bords de l'Ain.....**Michaël JOSSIER**

La Maison des Associations

Le bâtiment municipal, anciennement appelé CEL, au domaine de Thol devient La Maison des Associations. L'objectif est de soutenir le développement de la vie associative locale en mettant à disposition différentes ressources. Ce lieu devrait permettre de favoriser la création d'échanges, de rencontres et l'émergence de projets entre les acteurs associatifs. Les associations pourront bénéficier d'une boîte à lettres à la Maison des Associations. Des petits travaux seront réalisés afin d'aménager ce bâtiment dans cette nouvelle optique.

Vous souhaiteriez partager vos compétences, donner de votre temps ?

- Vous pouvez proposer votre aide à une association.
- Vous pouvez participer à l'organisation d'évènements programmés par la commune (Fête d'été… etc).
- Vous pouvez rendre ponctuellement de menus services à des personnes dans le besoin.

Contactez-nous !

Que de changements pour le CPI !

Laurent BALLANDRIN

Camille, Jules et Laura

La compagnie des sapeurs-pompiers

Nous sortons d'une année de changement dans l'organisation générale de la caserne ainsi que de son amicale. Raphaël CAU a pris sa retraite après 22 années passées au corps des sapeurs-pompiers de Neuville dont 17 années en tant que président de l'amicale. Lui succèdent après les élections du nouveau bureau Aurélien SICARD en tant que président, avec Patrick VILLE vice-président. Emmanuel BRION reste en tant que trésorier et Gilbert VILLE secrétaire. Par ce bulletin, l'amicale des sapeurs-pompiers de Neuville-sur-Ain vous remercie de l'accueil que vous lui réservez lors de son passage pour les calendriers.

Le sergent-chef Laurent BALLANDRIN a également pris sa retraite, après 26 années au corps de Neuville dont 17 années en tant que Chef de Corps. Le 2 juillet 2022, a eu lieu la passation de commandement entre le sergent-chef Laurent BALLANDRIN et l'adjudant Xavier TESSARO, sous la direction de Monsieur le Maire, en présence des élus et de représentants des centres de secours de Pont d'Ain et Poncin. L'adjudant Lucas SICARD est également nommé adjoint au Chef de Corps.

Nous avons également accueilli trois nouveaux pompiers afin de compléter nos rangs :

- Le sergent Laura MULTIN, en double appartenance avec le centre de secours de Poncin. Elle est chef d'agrès 1 équipe, est apte aux missions de secours à personne, protection des biens et de l'environnement et incendie.
- Le sapeur de 1ère classe Jules MATIS en double appartenance avec le Centre d'Incendie et de Secours du Suran. Il est apte pour les missions de secours à personne, protection des biens et de l'environnement et incendie.
- Le sapeur de 2nde classe Camille LORAIN, qui mute d'un centre de secours de l'Isère. Elle est apte pour les missions de secours à personne.

Là où 2021 nous avait permis de mettre en évidence moins d'interventions, cette année nous sommes sortis comme les années antérieures. Nous avons réalisé 28 secours à personne, 31 protections des biens et de l'environnement et 8 incendies. Sur le constat des interventions des dernières années, la mairie nous a dotés d'une caméra thermique afin de détecter les points chauds résiduels.

La compagnie des sapeurs-pompiers de Neuville-sur-Ain vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et sera heureuse de vous retrouver autour de ses évènements festifs.

Sapeurs pompiers Neuville sur Ain -

SP_NEVA01

Château médiéval de Thol

Archéologie, vins du Cerdon et échafaudages : on trouve de tout au château !

Vous les attendiez depuis trois ans, votre patience est finalement récompensée. En septembre dernier, les premiers échafaudages ont été montés sur les deux faces du mur Est du château médiéval de Thol. La sauvegarde a vraiment commencé ! Et en parallèle, le site a continué à ouvrir ses portes régulièrement.

Échafaudage du mur Est

Installation du cheminement dans les fossés secs

Vendredi-Viti avec le domaine RONDEAU

Réunion avec l'archéologue et les maçons

Retour sur une année riche de rencontres

Les beaux jours ont été mis à profit par les bénévoles de l'association les Paladins de Thol pour entreprendre l'aménagement des abords. Deux jours de travail au soleil et dans la bonne humeur pour installer dans le fossé sec un revêtement spécifique. Celui-ci stabilise le sol et permet aux personnes à mobilité réduite (fauteuils roulants, poussettes…) de se promener le long des murailles. Des panneaux explicatifs ont été imprimés et accrochés au grillage afin de donner aux curieux des explications sur l'Histoire et l'architecture. Tout était prêt pour les Journées européennes de l'archéologie de juin, au cours desquelles une quarantaine de personnes ont pu découvrir les vestiges. Les gourmands ont été comblés, en août, par l'organisation d'un Vendredi-Viti en coopération avec l'office de tourisme Cerdon-Vallée de l'Ain et le domaine Rondeau. Au programme : visite privée de l'intérieur du château, suivie d'une dégustation de vins du Bugey et bien sûr de Cerdon. Des tartes salées et sucrées faites maison par Marjorie RONDEAU accompagnaient les différents nectars. Enfin, un record d'affluence a été battu en septembre, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine : plus de 250 visiteurs sont venus profiter des différentes formules de visites proposées par les propriétaires. Ils ont pu se rendre compte de la réalité des travaux de sauvegarde puisque l'installation des échafaudages venait juste de se terminer. Car c'est là le grand événement de 2022 : le mur Est a, d'ores et déjà, été débarrassé d'une végétation beaucoup trop envahissante et une équipe de trois maçons, motivés et remarquablement efficaces, s'active pour retrouver le maximum de belles pierres parmi celles tombées au sol. Victorien, Dimitry et Jules ont ainsi identifié dans la cour deux coussièges (pierres plates formant des bancs de part et d'autre d'une ouverture) qu'ils ont pu remettre en place sur une fenêtre trilobée. Régulièrement, Évelyne CHAUVIN-DESFLEURS, de l'Atelier d'Archéologie Alpine, viendra faire des relevés pour essayer de mieux comprendre les étapes de construction et les techniques mises en œuvre. Ses analyses permettront de faire des hypothèses sur les différentes fonctions du site au fil de son histoire. Le château a beaucoup à nous apprendre sur la vie de nos ancêtres !

Château médiéval de Thol

Les dates clés de 2023

- Journées bénévolat de l'association Les Paladins de Thol, les 19 et 20 mai 2023 ;
- Journées européennes de l'archéologie les 16 (pour les scolaires), 17 et 18 juin 2023 ;
- Vendredi-Viti au mois d'août 2023 (date à venir) ;
- Journées européennes du patrimoine les 16 et 17 septembre 2023.

La promenade dans les fossés secs est ouverte 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Pour un accès en voiture jusqu'à la place de stationnement handicapé, merci de prendre contact à l'avance au 06 85 01 15 08.

Restons en contact

Voulez-vous recevoir notre lettre l'information (maximum 2 fois par an) ? Par email, envoyez-nous un message à paladins@chateaudethol.fr. Par courrier postal, laissez-nous votre adresse dans notre boîte aux lettres !

Château de Thol
499 montée du Bry - 01160 Neuville-sur-Ain
@sauverThol - chateau_de_thol
www.chateaudethol.fr

Contact :
Isabelle SCART
06 85 01 15 08

Patrimoine de Neuville-sur-Ain, une année de redémarrage

Après deux années en pointillés, 2022 est une année de redémarrage avec deux manifestations.

- Première vente à emporter en mars avec 200 saucissons briochés vendus.
- Concert Air[s] de mai.

Cette quatrième édition, en live n'a qu'une seule envie : vous faire découvrir des artistes, des groupes qui vous emmèneront voyager le temps d'une représentation. Petit à petit, Air[s] de mai grandit avec les musiciens rencontrés.

Des airs aussi différents (Gospel, musique du monde, etc) pour une même cause : la préservation et la rénovation de notre patrimoine. Cette année, place à un concert intimiste et mémorable. Un moment de tendresse et de plaisir partagé : une romance inspirée de la vie d'Edith Piaf. Interprétant ses chansons emblématiques, Sarah et Éric nous ont laissé entrevoir sa vie. Ils nous ont transportés dans le Paris des années 30. Quelques détails, accessoires, anecdotes ont suffi tant les émotions à fleur de peau et la virtuosité était au bout des doigts. Tout cela dans un lieu atypique pour cette représentation : notre église !

Pour 2023, l'association est forte de sa dizaine de membres et a surtout plein de projets en tête ! Le principal portera sur le hameau d'Arthurieux qui sera mis en lumière une fois son puits retrouvé ! Avec un partenariat collectivité - association, nous pourrons valoriser et préserver le patrimoine neuvillois.

Sachez que ce partenariat ne peut exister sans bénévoles motivés pour passer de bons moments lors des manifestations tout en parlant de mise en valeur de notre belle commune. Vous avez envie de nous rejoindre ? Des questions, des demandes, des idées d'actions à proposer à l'association ? Pour cela, rien de plus simple : contact@patrimoine-neuvillesurain.fr.

Syndicat d'Initiative
une année de partage et de collaboration

Sur un Air des Familles

Neuville en Fête

Exposition

Marche de nuit

Au cours de cette année, le Syndicat d'Initiative a profité de l'opportunité de quelques évènements sur la commune pour partager des moments festifs, des moments de travail, le plaisir d'être ensemble avec d'autres associations.

Une première journée « Sur un Air de Familles », le 11 juin était proposée par la communauté de communes au parc des peupliers. Nous avons travaillé avec la bibliothèque sur le thème de l'alimentation. Atelier de coloriage, découverte d'objets de cuisine anciens, lectures d'histoires pour les plus jeunes nous demandèrent un travail collectif à préparer, organiser et animer toute une journée. Belle entente et bonne humeur étaient au rendez-vous.

Deuxième occasion, ce fut la traditionnelle fête d'été. Elle a réuni quatre associations, la joute, le Sou des Écoles, de Mains à Mains et le Syndicat d'Initiative. L'équipe disponible du S.I. s'est dépensée au mieux de ses compétences, les uns participant à l'installation du matériel sur le site, d'autres transportant boissons et maints objets sans oublier ceux qui étaient au service à la buvette et ceux qui ont lavé la vaisselle toute la soirée ainsi que le rangement. Pas de heurts, les tâches ont été distribuées et chacun a trouvé sa place. Une belle expérience, des liens de solidarité et de confiance avec la satisfaction d'avoir réussi, c'est le résultat de ces moments qui ont été soutenus et coordonnés par la mairie. Il est à noter également lors de cette journée, les échanges entre générations, certaines des quatre associations sont de la « jeune génération » et d'autres sont de celle des grands-parents.

Le Syndicat d'Initiative poursuit également d'autres collaborations ponctuelles avec les Vieux Clous, ressource inépuisable pour l'exposition de l'automne, collaboration également avec Rando Plaisir en proposant cette année deux randos, l'une dans les bois du Vieudrin et l'autre du côté de Ceyzériat, et enfin collaboration avec le Cinéma Rural Bresse Revermont qui nous permet de projeter 14 films chaque année à la salle des fêtes.

Contact : Nicole MILLET - 06 77 28 97 11

« Individuellement nous sommes une goutte d'eau.
Ensemble nous sommes un océan. »

RYUNOSUKE SATORO, auteur japonais

Les Vieux Clous de Thol

Toute l'équipe des « Vieux Clous » a mis à profit le long intermède sans visiteurs pour cause de pandémie. Ils ont travaillé d'arrache-pied afin de présenter un musée refait de A à Z pour la réouverture de ce printemps. Les compétences de chacun ont été bien employées. Ainsi une équipe a préparé des roll-up installés au plus près des scènes de vie pour présenter les métiers oubliés, la vie des femmes, la mécanisation… De grands panneaux ont été suspendus indiquant le travail du bois, la vigne… et tous les thèmes exposés. Pour compléter, des écrans permettent de découvrir des scènes de la vie rurale d'autrefois.

Un autre groupe a poursuivi le tri des objets récoltés depuis une vingtaine d'années, éliminant certains, restaurant d'autres et les regroupant suivant leur utilisation. La batteuse, après des heures et des heures passées pour le démontage, le nettoyage, la fabrication des pièces défectueuses, a été repeinte au plus près de la couleur d'origine. Ainsi, le remontage peut commencer. De multiples tâches, très variées, restent à accomplir. Les bricoleurs sont les bienvenus, qu'ils n'hésitent pas à passer au musée un mercredi après-midi, ils découvriront sans doute une occupation qui leur plaira. Et bien sûr la mise en conformité des allées permet l'accès aux personnes à mobilité réduite. Que de brouettes de gravier ont été charriées durant l'hiver pour faciliter la pose de caillebotis ! Et aujourd'hui après ce travail de longue haleine, le musée étonne, surprend, intéresse… les visiteurs. Quelques vêtements compléteraient les différentes scénographies. De vos greniers au musée, il n'y a qu'un pas.

Les classes de l'école au musée

Musée de l'horreur

L'équipe de la série 3000 en tournage au musée

Toute l'équipe s'est mobilisée pour accueillir 4 classes de l'école de Neuville-sur-Ain, chacun des groupes déambulant, à l'écoute de son guide ou observant avec attention la démonstration du travail du bois ou à la recherche d'indices pour répondre à un jeu de piste dans les allées. Les élèves ont également apprécié les jeux anciens en bois mis à leur disposition à l'extérieur. Le club des Blés d'Or a, lui aussi, visité le musée.

Durant tout l'été, Laurent a été présent pour accueillir les touristes, les familles, toutes générations confondues. C'est également lui qui a permis à l'équipe du réalisateur Mickaël FOISSET de tourner une scène de la série « 3000 » dans l'espace de vie du musée.

Par ailleurs, la traditionnelle vente de diots a été reconduite. Une première, très réussie, a été l'organisation de la farfouille au domaine de Thol. 200 exposants étaient présents dès l'ouverture et par cette journée ensoleillée les promeneurs ont trouvé les objets convoités. Buvette et petite restauration ont permis de récolter quelques fonds afin de poursuivre l'aménagement du musée.

Contact : Gérard GOULETTE • 07 68 41 62 70 • museevieuxclous@yahoo.com • Musée des Vieux Clous

Culture et Loisirs une année festive !

Un P'tit Rendez-Vous du Festi' a d'abord été organisé le vendredi 18 mars. Nombreux sont les Neuvillois, Sussuriens et autres habitants du territoire qui sont venus applaudir et se déhancher au son d'Elina Jones et du Fred Brousse Trio, groupe talentueux de funk, soul et blues. Leur énergie communicative a endiablé la soirée proposée à l'Espace culturel de Jujurieux. Ce P'tit Rendez-Vous n'était qu'un avant-goût de la 3ème édition du Festi' des 2 Rives, événement désormais incontournable de notre territoire le dernier week-end du mois d'août.

Un Parc des Peupliers bien rempli

Elina Jones et le Fred Brousse trio

Graffeurs et spectateurs au Parc des Peupliers

Java bien ! par La Masure cadencée

C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons accueilli cette année une troisième commune dans notre démarche, celle de Saint-Jean-le-Vieux. Le Festi' y a donc ouvert ses portes dès le vendredi 25 août, pour se poursuivre à Jujurieux le samedi 26 et s'achever à Neuville-sur-Ain le dimanche 27.

Le Festi' des 2 Rives se veut être un événement festif et culturel destiné au plus grand nombre. C'est pourquoi nous cherchons à proposer des animations variées. De plus, grâce à nos nombreux partenaires (mairies, département, artisans, commerçants et entrepreneurs locaux) ainsi que les dons des participants, nous avons jusqu'à présent réussi à conserver la gratuité de l'entrée au Festi' tout en proposant des spectacles de qualité et en valorisant des artistes locaux.

Inauguré par le très beau Étranges Étrangers du Duo Kilombo, compagnie de cirque acrobatique, le Festi' s'est prolongé par un joli panel musical du rap de Rimé aux airs chaleureux d'Italie du groupe Avinavita qui a mis le feu à la scène du Parc du Château de Valence le samedi soir. Nous avons fini en beauté par le fantaisiste Java Bien ! des talentueuses chanteuses et musiciennes de La Masure cadencée, après avoir rassemblé les familles autour des clowns Russule et Boulon. Le Festi' des 2 Rives fut l'occasion, également pour les participants, de mettre la main à la pâte grâce aux différents ateliers : peinture abstraite avec Geneviève GIROD, aquarelle avec Marion FLACHER ou encore tissage avec les Soieries Bonnet. Thierry, caricaturiste et dessinateur de Jujurieux, a pu présenter ses planches au public, l'artiste Sophie CALVET a exposé ses photographies révélant les merveilles de la nature, tandis que Tony Ynot, Ruber, Store et Le Môme, graffeurs de talent, ont travaillé pendant toute la durée du Festi' sur les murs du bâtiment du Parc des Peupliers (d'ailleurs, n'hésitez pas à aller y faire un tour si vous n'avez pas encore vu le résultat !). Une scène ouverte a également été l'occasion de permettre à des talents locaux de mettre le pied à l'étrier comme le jeune rappeur NIST ou la saxophoniste Pascale JUFFET. Ces trois jours furent intenses pour les bénévoles de l'association. Mais quelle récompense de voir les mines réjouies de 1500 personnes sur les trois jours, de croiser des participants de toutes les générations, de sentir cette dynamique festive dans nos communes rurales et d'entendre que certains ont déjà pris rendez-vous pour une quatrième édition !

L'organisation du Festi' mobilise énormément l'équipe de bénévoles actuelle. Nous n'avons donc pas pu proposer un panel large d'activités à l'année comme nous le faisions auparavant. L'activité théâtre, pour les enfants, n'a pu reprendre faute d'intervenant, depuis un an maintenant. Cependant, les séances de Qi Gong avec Julien ROGEON le lundi de 10h à 11h15 ont bien lieu cette année à la maison des associations au domaine de Thol (renseignements au 06 07 88 17 39 ou sur le site www.histoiredevents.fr). N'hésitez pas à venir chercher équilibre et sérénité au cours d'une première séance de découverte, même en milieu d'année ! Nous espérons vous retrouver pour une quatrième édition du Festi' des 2 Rives les 25, 26 et 27 août 2023.

Pour l'association Culture et Loisirs,
Caroline PERDRIX

N'hésitez pas à nous rejoindre sur les réseaux pour suivre notre actualité : **Festides2rives**. Vous pouvez également nous contacter par mail à :
festides2rives@gmail.com

L'Ensemble Harmonique Jujurieux Neuville-sur-Ain

L'EHJN au carnaval de Jujurieux

Les rigolos de l'orchestre en 2022 !

L'EHJN à l'inauguration de l'AThol

Pour notre prochaine saison, nous vous proposons plusieurs dates de concert !

Tout d'abord, nous accueillerons le Big Band de Valence à Jujurieux le dimanche 15 janvier avec de nouveaux morceaux en cours de préparation. Ça va swinguer !

Nous recevrons aussi l'harmonie de Mézériat le 6 mai à l'espace culturel de Jujurieux, pour un concert « battle » entre les 2 ensembles. Ces derniers nous invitent en retour dans leur contrée pour un concert le 3 juin.

Nous assurerons bien évidement nos dates si appétissantes :

- La journée moules-frites à Neuville-sur-Ain le samedi 18 février.
- Une vente de rougail-saucisse le samedi 1er avril à Neuville-sur-Ain et Jujurieux.
- La soirée ravioles et feu de joie au parc des peupliers de Neuville-sur-Ain le 17 juin.

Au milieu de tout ça, nous participerons à l'animation de nos villages : défilés, carnaval, conscrits, Sainte-Cécile et bien d'autres ! Si vous avez un projet musical, une idée, n'hésitez pas à nous contacter.

Si vous jouez d'un instrument, venez nous rejoindre ! Nous accueillons tout le monde, amateur, débutant ou confirmé, jeune ou adulte, et toujours dans la bonne humeur.

Les répétitions ont lieu chaque vendredi soir dans la salle de musique dédiée par nos communes, 29 rue du champ de foire - 01640 Jujurieux. Les répétitions sont libres au public pour les intéressés !

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le chef d'orchestre **Vincent GERBE** au **06 87 57 16 65** ou **la présidente de l'EHJN Emmanuelle BOLLACHE** au **06 30 74 57 14** ou encore par mail à l'adresse suivante : ehjnharmonie@gmail.com.

Le Sou des Écoles de Neuville-sur-Ain

Un Sou des Écoles, ça sert à Quoi ?

Le Sou des Écoles est une association à but non lucratif qui regroupe des parents d'élèves bénévoles (et qui ont un emploi en dehors de leur activité associative), qui donnent un peu de leur temps et de leur énergie pour organiser des événements qui permettent de récolter des fonds.

Ces fonds subventionnent une partie des projets proposés par les enseignants (activités extrascolaires, sportives et culturelles, ainsi que des sorties et du matériel scolaire pour toutes les classes).

En début d'année, le Sou attribue un budget par élève (budget identique par enfant !) afin que les enseignants prévoient dès le début d'année leur sortie et budget.

Sans ce financement, une grande partie des sorties scolaires ne se feraient pas et il serait demandé aux parents une participation financière plus importante.

Les projets financés en 2021/2022

Sorties scolaires : environ 750-800€ par classe = 4 580€

Abonnements revues scolaires : 1 100 €

Jeux pour la cour de récréation : 250 €

Frais de fonctionnement (assurance, SACEM...) 400 €

+ d'infos :
soudesecolesneuville@gmail.com

2022-2023 : les dates à retenir

Vendredi 2 décembre
Arbre de Noël + tombola
+ Téléthon des Pompiers
18h
Parking des Pompiers
en haut de l'école

- Photos avec le Père Noël
- Tombola
- Crêpes
- Chocolat chaud

Dimanche 23 janvier 2023
Loto
Après-midi
Salle polyvalente l'AThol
(Domaine de Thol)

Vendredi 17 mars 2023
Fête de la St Patrick :
Concert de musique irlandaise
En soirée
Salle polyvalente l'AThol
(Domaine de Thol)
Groupe : Noir Houblon

Pourquoi nous rejoindre

Envie de faire de nouvelles connaissances, de participer activement
ou tout simplement de rejoindre le milieu associatif ?
Rejoignez-nous de manière régulière ou ponctuelle sur nos manifestations !
De 7 à 77 ans, chaque petit coup de main est le bienvenu et le Sou n'existerait pas sans ses bénévoles !

L'équipe du Sou

Un nouvel élan au club des Blés d'Or

Le club des Blés d'Or en visite à l'écomusée

Neuville, les anciens ont éprouvé le besoin de se rencontrer. C'est ainsi qu'en 1967, l'association « Le comité d'aide aux anciens » était créé pour devenir le club du 3ème âge en 1982 et plus tard le club des Blés d'Or.

La presse écrivait en 1986 : « Les anciens sont réputés pour garder bon pied et bon œil, mais en plus ils savent se rencontrer et se divertir avec des jeux aussi divers qu'accaparants. Ils étaient 80 autour des tables de la salle des fêtes n'ayant apporté avec eux que des souvenirs joyeux ». Cet esprit de partage s'est poursuivi durant de nombreuses années sous la houlette d'un président. En 2000, c'est une dame qui en devenait la première présidente, Renée TAPONARD.

Renée TAPONARD qui s'était installée au hameau de Thol avec son mari, s'était rapidement investie dans la vie du village. Au club des Blés d'Or, elle avait apporté ses idées, sa bonne humeur poursuivant les manifestations, gaufres, galettes, loto. Les voyages, les visites diverses avaient du succès. Tous étaient fidèles aux rencontres jeux à la salle des fêtes. Renée avait su fédérer une bonne ambiance avec les « Tamalous » comme elle appelait les adhérents en souriant. Elle savait écouter, encourager les uns et les autres. Elle était toujours présente les mercredis pour préparer la salle tout en s'entourant de membres dévoués. Si peu à peu certaines tâches avaient été abandonnées car devenues trop lourdes, elle avait maintenu la vie du club jusqu'à son dernier souffle. Par ailleurs, elle n'aurait jamais manqué la fête de la Sainte-Agathe et Sonia nous raconte : « Renée, notre Agathine du village qui a toujours été fidèle à cette journée des femmes, nous faisait rire en racontant ses petites blagues mais savait aussi nous donner des frissons quand elle chantait les chansons de sa génération… Des journées de Sainte Agathe qu'on n'oubliera jamais ! »

Madame TAPONARD et Sonia

Le décès de Renée, laissant un grand vide, Huguette Prêtre explique : « après plusieurs périodes de Covid, le club des Blés d'Or était en somnolence, le décès de notre présidente, Renée TAPONARD a failli l'achever, personne ne se sentant apte à prendre sa succession, moi pas plus que quiconque, le trésorier ne désirant pas continuer, c'était la fin du club. Heureusement Michèle BRICAUD a bien voulu entrer au club pour me seconder et a persuadé Léon CHANEL de tenir la trésorerie encore un an. Maintenant nous avons une nouvelle trésorière et le club va poursuivre sa route, il faudrait seulement que des nouveaux adhérents apportent du sang neuf ».

Michèle BRICAUD conclut… « Lorsque j'ai appris que le club des Blés d'Or risquait d'entrer en sommeil, j'ai décidé d'aider les derniers bénévoles à reprendre espoir et poursuivre les activités. Nous avons constitué un bureau et discuté de projets innovants comme la visite du musée… Quelques nouveaux nous ont rejoints et la joie de se retrouver le mercredi est revenue ».

Contact
Huguette PRÊTRE
04 74 37 73 62

Bibliothèque « A livre Ouvert »

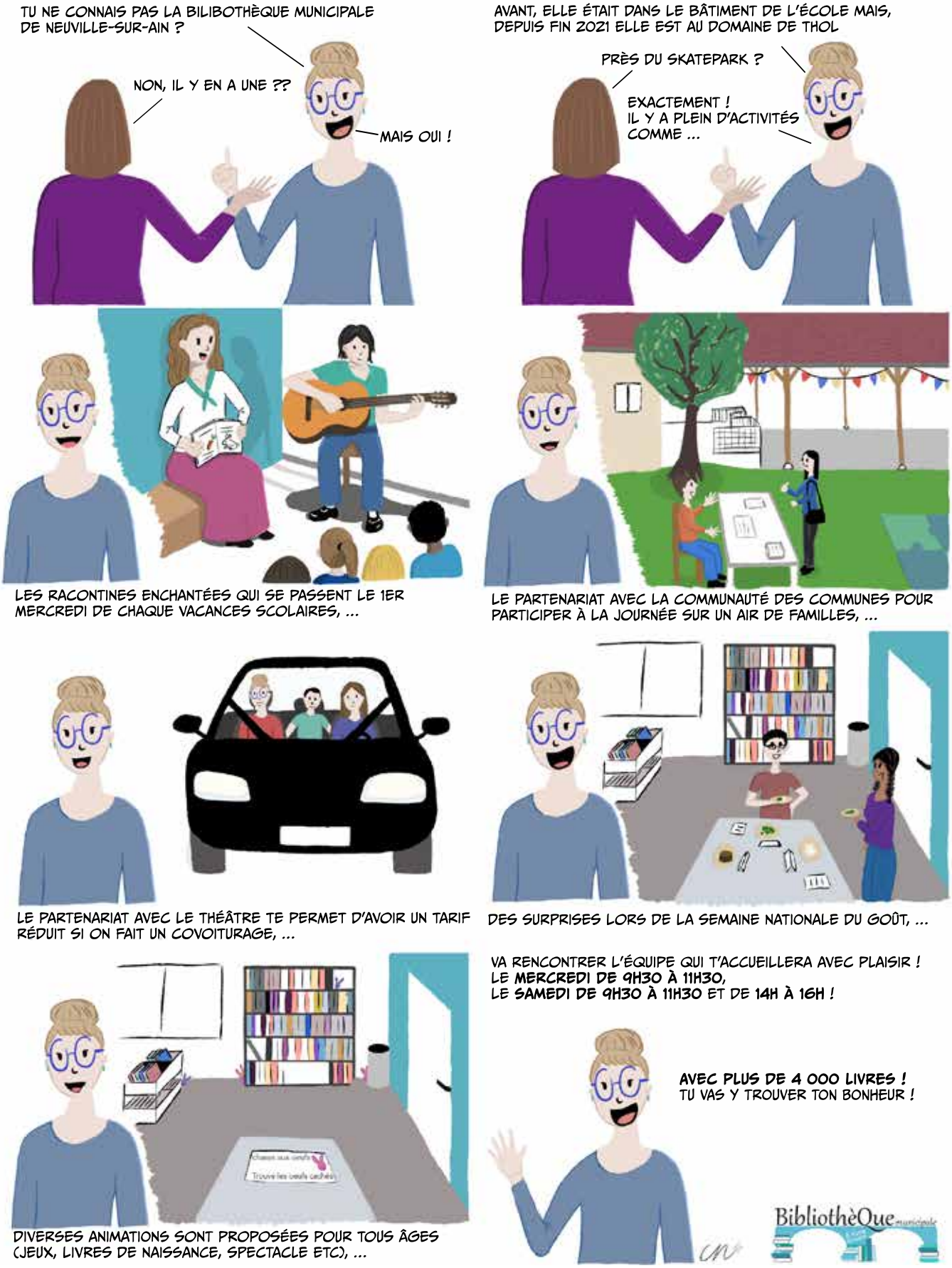

Laëtitia TRAN - Crayonne nous

De Mains à Mains… Un an déjà !

En juillet 2021, un groupe d'amies se lançait dans une nouvelle aventure en créant une association, dont l'idée était de prouver que chacun d'entre nous est capable de produire quelque chose de ses mains, avec des matériaux de récupération. Nous avons prouvé que c'était possible !

Au cours de cette année, nous avons essuyé les plâtres… c'est-à-dire que tous nos essais n'ont pas toujours été couronnés de succès… C'est ainsi qu'on débute et qu'on se perfectionne !

Les ateliers enfants, chaque jeudi des vacances scolaires ont bien fonctionné, dans l'ensemble. Nous avons accueilli jusqu'à 14 enfants, pour certains ateliers : Toussaint, Noël, février. Les vacances de printemps ne les ont pas attirés, le beau temps était là, les jeux d'extérieur ont été privilégiés.

Les ateliers adultes (un samedi par mois) ont été très vite abandonnés, par manque d'inscription, seul le samedi avant Noël (atelier Couronne de Noël) a fait le plein.

Nous avons également organisé un vide-maison… Beaucoup de travail pour peu de résultats… La date était mal choisie. Elle était en parallèle avec Sur un Air de Familles. Il y a eu aussi un loto qui a remporté un vif succès. Nous profitions de cet article pour remercier une nouvelle fois tous les commerçants et artisans de Neuville qui ont accepté de nous aider en donnant des lots, toujours très appréciés par les gagnants !

Une année, donc, bien remplie et 2023 nous voit repartir avec de nouvelles idées et un nombre d'adhérents en hausse !

Pour l'association De Mains à Mains, Christine DUMERGUE.

Les nouveautés 2023

La grande nouvelle de la rentrée, c'est que nous avons augmenté de façon importante notre nombre d'adhérents ! Des nouveaux arrivants sont venus grossir les rangs et ça, c'est vraiment magnifique !

En tenant compte de notre première expérience, nous avons décidé quelques changements de fonctionnement.

- Un programme précis des activités enfants vous sera communiqué lors des inscriptions.
- Les rencontres hebdomadaires du jeudi donneront lieu aussi à des apprentissages de nouvelles techniques, dont le programme est également communiqué à nos adhérentes à l'avance et que vous pouvez retrouver sur notre page Facebook « De Mains à Mains ».
- Cette page Facebook est un lieu de communication et d'échanges entre les membres. Vous trouverez photos et commentaires, tout au long de l'année.
- N'hésitez pas à nous contacter… un seul numéro : **06 70 56 27 90** (Michèle BRICAUD).

Amicale de Thol

Après l'assemblée générale du 20 septembre 2022, nous voilà repartis pour une nouvelle saison. Joueurs, joueuses vont pouvoir coincher, ceux du scrabble et Triominos ainsi que Rummikub se défieront avec les lettres et les chiffres. Après la coupure suite au covid, la présence a été très assidue ; petit café et gâteaux, c'est le moment festif de ces mardis après-midi. La journée bugnes est toujours très attendue. Elle a lieu grâce à tous les bénévoles. Elle sera renouvelée en 2023. Notre journée conviviale connaît un grand succès et nous attendons les nouveaux arrivants avec plaisir pour la prochaine fin mai 2023.

Contact : amicalethol@gmail.com

Une année riche pour La Joute Neuvilloise

Certes, en 2022 nous n'avons pas pu jouter sur notre belle rivière d'Ain mais cette année a quand même été riche. La première manifestation, la Macaronade en février, a connu un grand succès. De nombreux neuvillois se sont laissés aller à l'appel des papilles. Un grand merci à tous, nous vous attendons nombreux pour la prochaine édition le 11 février de 10 à 13 heures, où une buvette permettra de partager un moment convivial.

Après l'A.G. nous avons repris les entraînements au sol : étirements et maniement des lances pour les jouteurs, marche rapide de 8 km pour les rameurs et barreurs. Cela nous a fait du bien et nous a motivés pour la saison à venir. Nous avons eu le plaisir d'accueillir Léa VION qui est venue essayer de jouter, elle a apprécié et a pris son adhésion.

Début mai, une première réunion a eu lieu avec les associations neuvilloises : le Syndicat d'Initiative, le Sou des Écoles, de Mains à Mains, les Vieux Clous et les sapeurs-pompiers pour l'organisation de la fête d'été. Cela a été enrichissant de travailler entre différentes générations, de faire de nouvelles rencontres et d'échanger.

Malgré quelques désistements dus à la Covid, cette journée festive s'est passée dans la bonne humeur avec la présence d'une nombreuse population qui a admiré le magnifique feu d'artifice. Pour une première nous étions satisfaits. Nous avons proposé dans l'après-midi, une initiation au sol à laquelle ont participé hommes, femmes et enfants. Nous avons exposé matériel, photos et vendu des brochettes de bonbons.

Fin juillet, ce fut la journée nettoyage, nous en avons profité pour repeindre nos barques. Puis tous les participants se sont retrouvés autour d'un barbecue dans une ambiance conviviale avec de nombreuses rigolades. Les bénévoles présents à la fête d'été nous ont rejoints, merci à Yannick, Valérie, Laure et Léo pour leur coup de main.

Le club a avancé pour la saison prochaine grâce aux adhérents, à leur dévouement et leur travail. Je les remercie du fond du cœur, ils sont toujours là, motivés, joyeux, apportant des idées. Merci aussi à la vice-présidente qui est d'un grand soutien et m'aide beaucoup.

Le Président, **Patrick VILLE**

Contact

Patrick VILLE : 06 08 90 67 03 - Sophie MULTIN : 06 77 14 64 47

Nous manquons d'adhérents et recrutons, vous pouvez venir nous rejoindre pour jouter ou même juste ramer, le tout dans une ambiance conviviale, pleine de bonne humeur et à moindre coût (40 € à l'année). Venez pratiquer ce sport juste pour le plaisir de se retrouver et s'amuser dans un joli cadre sur notre belle rivière d'Ain. Nos entraînements ont lieu le samedi de 17h à 19h à partir du 18 mars 2023. Vous pouvez venir faire 3 entraînements d'essai ou juste passer regarder pour voir si cela vous plaît.

PPVA
Société de pêche

Nos affluents et plus particulièrement le Veyron à Poncin, n'ont pas supporté la sécheresse précoce de cette année 2022. Nous avions déjà connu en 2003, 2009, 2010, 2017, 2018 de belles sécheresses, mais là, c'est du jamais vu, à ce jour. Nous avons toutefois pu sauver une bonne partie de notre cheptel piscicole en organisant des pêches de sauvetage (merci à tous les bénévoles qui aident PPVA). Nous participons également à la cellule d'alerte de la basse rivière d'Ain. Cette instance de concertation est composée de multiples acteurs (Pêcheurs, EDF, État, SR3A, Chercheurs), dont la mission est d'analyser l'état écologique de l'hydro système en période estivale et de prévenir ou d'enrayer les mortalités piscicoles.

Pour info : lorsque la rivière atteint des seuils critiques en température mettant ainsi en danger la faune piscicole (notamment truites et ombres), cette instance demande des mesures exceptionnelles dont des lâchers d'eau pour refroidir l'aval d'Allement mais aussi pour arracher les algues.

Nous avions, comme chaque année, un quota de tir pour le grand cormoran (30 sur notre secteur pour la saison 2020/2021. Or depuis cette année, le grand cormoran n'est plus classé nuisible pour les eaux libres (uniquement pour les étangs). Un vrai scandale sachant que cet oiseau dévore jusqu'à 700 g de poisson/jour.

Nous soutenons notre fédération afin qu'elle obtienne des dérogations pour continuer à réguler cet oiseau qui je le rappelle contrairement au héron, n'est pas une espèce autochtone ... Affaire à suivre...

Travaux au barrage de Neuville-sur-Ain

Des travaux de grande ampleur sont réalisés, en ce moment, au barrage de Neuville-sur-Ain. Ces travaux consistent à la construction d'une passe à poissons et d'une passe à canoë kayak. Pour nous PPVA, nous ne pouvons que nous réjouir d'un tel projet qui permettra la remontaison d'une grande quantité de poissons.

Nous vous rappelons qu'il est interdit d'exercer des sports aquatiques sur le barrage et surtout de bien respecter la tranquillité des poissons dans la réserve.

Les passes à poissons et à canoës vues de l'aval

Fête de la pêche

Depuis maintenant deux ans que nous n'avions pas fait notre fête de la pêche, les retrouvailles avec la jeunesse se faisaient attendre. Les jeunes ont répondu présents et se sont vus offrir de belles récompenses. Une journée ludique pour tous pour découvrir la pêche. Un grand merci à tous nos sponsors et bénévoles.

Réhabilitation du local de Poncin

Notre local, gracieusement prêté par la mairie de Poncin, avait besoin d'un sérieux rajeunissement.

Les bénévoles de PPVA se sont donné une journée pour repeindre tous les volets et portes extérieurs mais aussi tous les murs intérieurs.

Si vous aimez la pêche, des milieux aquatiques de qualité, n'hésitez pas à nous rejoindre en achetant un permis chez nos dépositaires ou sur internet. PPVA en 2022 c'est 500 permis et 800 cartes vendues.

Retrouvez toute l'info de PPVA sur https://www.peche-protection-vallee-ain.fr/ et sur notre page facebook.

PS : pensez à offrir une carte de pêche à vos proches pour Noël !

La sécheresse, les animaux de la forêt et la Chasse de Neuville-sur-Ain

Vous l'avez tous remarqué, il n'y a plus beaucoup d'eau dans le Suran, la Rivière d'Ain coule encore plus lentement qu'à l'habitude. Vous l'avez tous constaté, il a fait chaud et même très chaud, les médias nous parlent de quatrième vague de chaleur, de vigilance sécheresse. Cette année est bien difficile sur le plan climatique et il en est de même pour les animaux de nos forêts. Alors, au vu de cette situation, quelques chasseurs de la Société de Chasse de Neuville-sur-Ain, se sont mobilisés pour alimenter quelques points d'eau éloignés des rivières de notre commune. Depuis le début des grosses chaleurs, les chasseurs se sont partagés la tâche d'amener de l'eau sur des sites où elle est difficile à trouver pour les animaux, la montagne de Fromente, à Planche, Arthurieux, etc. Cette action est insignifiante au regard du besoin des animaux sauvages et il est à souhaiter que ces derniers auront su en profiter. Il semblerait que d'autres sociétés fassent la même chose partout en France. Nous allons continuer de nous mobiliser pour que tous les animaux puissent trouver quelques trous où l'eau s'évapore moins vite qu'ailleurs et inscrire un peu plus la chasse de Neuville dans la démarche de chasse raisonnée qu'elle a entreprise.

Contact
Société de Chasse de Neuville
Marius BICHAT - 04 74 37 72 14

TENNIS CLUB DES BORDS DE L'AIN

S'épanouir grâce à la réussite !
C'est le vœu que nous faisons pour cette année !

Journée portes ouvertes

S'épanouir dans le milieu sportif

Sport individuel, demandant une grande coordination des mouvements, une endurance mentale et physique importante, le tennis est bien souvent considéré comme un sport très difficile. Au Tennis Club des Bords de l'Ain (T.C.B.A.), il nous est donc apparu essentiel de nous renouveler en proposant des méthodes d'apprentissage plus ludiques. Depuis la saison 2021-2022, avec l'arrivée au sein du club d'Antonin PERRAT, professeur de tennis diplômé d'État, les cours sont basés sur le jeu. La « Galaxie tennis » a modifié en profondeur l'organisation et les habitudes pédagogiques dans notre école de tennis. Tendant à optimiser les progrès des enfants et à les fidéliser grâce à la réussite qu'elle procure, cette méthode – qui joue sur la taille des terrains, des raquettes et des balles - donne la priorité au plaisir de jouer. L'apprentissage par le jeu permet également de donner le goût du tennis aux enfants dès le plus jeune âge. C'est ainsi que nous proposons le baby-tennis dès 3 ans. Les enfants s'épanouissent à travers une motricité riche et variée. Ils se sociabilisent progressivement puisqu'ils découvrent le jeu en groupe, le respect des règles du jeu, de l'adversaire, de l'arbitre, etc… En bref, l'esprit sportif ! Cette méthode cadre parfaitement avec notre club qui n'a d'autre but que de donner aux enfants la passion du tennis et l'envie de continuer. Pour cultiver cette envie chez nos jeunes adhérents et faire naître de nouvelles passions chez des enfants qui ne connaîtraient pas encore notre sport, nombre de manifestations seront organisées cette année. La première était un tournoi « boussole » ouvert aux licenciés à partir de 8 ans le 22 octobre dernier. Le 18 mars prochain, la journée « Portes ouvertes » du club sera ouverte au grand public. Adultes et enfants pourront nous rejoindre sur le site de Neuville-sur-Ain pour découvrir le tennis. Du 29 mai au 5 juin 2023, tous les licenciés prenant des cours pourront faire découvrir le tennis à un(e) ami(e) non adhérent(e) lors de la semaine « Invite ton copain ! ». Le 17 juin prochain, nous organiserons la Fête du Tennis afin de récompenser tous nos jeunes licenciés des progrès et des efforts fournis au cours de la saison. Enfin, pour clôturer l'année 2022-23, nous organiserons, en marge de notre Tournoi Officiel qui se déroulera du 24 juin au 9 juillet 2023 : un tournoi « jeunes » afin de leur donner goût à la compétition.

Cours de Baby-Tennis

Séduire les jeunes générations pour que perdure la passion qui nous anime au sein du club est notre priorité. Toutefois, cela demande des moyens - financiers bien sûr, et j'en profite pour remercier la Mairie de Neuville-sur-Ain toujours à l'écoute de nos projets ainsi que nos sponsors - mais aussi et surtout des moyens humains.

Fête des familles

S'épanouir dans le milieu associatif

La santé d'une association se mesure souvent au nombre de ses adhérents. En ce qui concerne notre club, les effectifs sont repartis à la hausse depuis la saison 2021-2022. L'éloignement progressif du risque « Covid » n'y est pas étranger. Nous avons également eu la joie d'inscrire une équipe féminine au Championnat par équipe, ce qui n'était pas arrivé depuis plusieurs années et sera renouvelé cette saison, témoignage d'un attrait renaissant. Mais la vitalité d'un club est également dépendante de l'engagement de ses bénévoles. Au T.C.B.A., nous avons la chance d'avoir un bureau soudé autour de notre passion commune. Néanmoins, le renouvellement des membres actifs est essentiel au sein d'un club. C'est pourquoi, si je devais faire émerger des vocations chez nos adhérents, je dirais : « Vous devez nous rejoindre pour trois raisons qui sont intimement liées entre elles :

- Être bénévole est vecteur d'un épanouissement personnel fort car la confrontation d'idées aboutit à la réalisation de projets dont vous serez fiers.
- La réalisation de ces projets nécessite de se serrer les coudes ce qui engendre un sentiment d'appartenance et souvent de belles amitiés.
- La troisième raison n'est que la résultante des deux premières : la réussite personnelle et collective ressentie au travers des actions que nous menons font vivre le club et sont donc bénéfiques à tous nos adhérents. »

Pour atteindre ce triple objectif, le T.C.B.A. a décidé d'organiser les manifestations suivantes au cours de la saison 2022-2023 :

- La traditionnelle **vente d'huîtres** le 24 décembre 2022 à la Salle Polyvalente de Neuville-Sur-Ain (AThol),
- **Le Loto du tennis** le 26 février 2023 à la salle polyvalente de Poncin,
- **Une soirée spectacle** le 11 mars 2023 à Poncin,
- **La Paëlla du Tennis** le 24 mars 2023 à la Maison des Sociétés de Neuville-Sur-Ain.

Si vous avez envie de vous joindre à nous pour une manifestation qui vous tient à cœur ou de vous engager de manière plus pérenne à nos côtés, n'hésitez pas à nous le faire savoir !

A titre personnel, je suis heureux de partager un peu de mon énergie et de mes réflexions au sein du T.C.B.A., plus que jamais conscient qu'en œuvrant pour tous, l'épanouissement et la réussite de chacun est notre épanouissement et réussite à tous.. Outre la santé et le bonheur, je vous renouvelle donc tous mes vœux. Que cette année 2023 soit riche pour tous en émotions positives !

Michaël JOSSIER,
Président du T.C.B.A.

Vous pouvez nous retrouver et retrouver toutes nos manifestations sportives et extra-sportives sur notre site internet :

tcbordsdelain.sportsregions.fr

ou sur la page Facebook du club :
TennisClubdesBordsdelAin

ou encore au :
06 51 52 36 94

Neuville Pétanque, un club fier de ses résultats

Équipe 2ème division

Équipe féminine 1ère division

Équipe 3ème division

L'association sportive de Neuville-sur-Ain pétanque comptait cette année 38 licenciés répartis en plusieurs catégories : 11 vétérans, 27 séniors (20 masculins et 7 féminines). Elle compte aussi 30 sociétaires, licenciés ou non dans d'autres clubs voisins. Cette carte de sociétaire, facturée 15 €, donne accès aux jeux pour l'année.

Cette année, le club était représenté par 4 équipes au Championnat des Clubs.

- 1 équipe Vétérans en 3ème division qui termine 5ème de sa poule avec 3 rencontres gagnées sur 6.
- 1 équipe Open en 2ème division qui termine 1ère de sa poule en étant invaincue toute la saison (8 victoires sur 8 rencontres). Cette équipe jouera donc l'année prochaine en 1ère division !!
- 1 équipe Open en 3ème division qui termine 7ème de sa poule.
- 1 équipe Féminine en 1ère division qui termine la saison 2ème de la poule avec 5 rencontres gagnées sur 7.

Le club est très fier de ces résultats. Les joueurs montrent beaucoup de sérieux sur les jeux et cela se ressent dans les compétitions. Nous avons d'ores et déjà beaucoup de demandes de nouvelles licences pour la saison prochaine. Le club grandit, prend en notoriété dans le monde de la pétanque et nous ferons tout pour que cela perdure.

La Présidente,
Madeleine GERMAIN

Toute personne intéressée par la pétanque, débutante ou non, envie de compétition ou non, est la bienvenue ! Vous pouvez venir au club pendant les heures d'ouverture, le vendredi à partir de 16h30. Nous serons là pour vous donner tous les renseignements.

Neuville Pétanque
Domaine de Thol
Présidente : **Madeleine GERMAIN**
06 12 39 49 22
Secrétaire : **Floriane GERMAIN**
06 24 36 24 02
Trésorière : **Nadège NURIER**
06 06 52 62 35

Amicale Boule Neuvilloise

7 concours prévus pour l'Amicale Boule Neuvilloise

En 2022, le nombre de licenciés a augmenté. Au cours de la saison hivernale, l'Amicale Boule Neuvilloise a organisé 7 concours. Le 17 avril 2022, s'est tenu un concours national, de 2ème division féminine composé de 16 doublettes, en présence d'une championne du monde Barbara BARTHET. Pour la saison 2023, 7 concours sont prévus. Pour l'instant, le taux de fréquentation est égal à celui de l'année précédente.

L'Amicale Boule Neuvilloise tient à remercier ses fidèles partenaires et bénévoles toujours disponibles pour accueillir les boulistes les mercredis et vendredis après-midi et présente ses meilleurs vœux à l'ensemble des participants, sportifs et bénévoles. Bien cordialement et sportivement.

La Présidente, **Fabienne LOVISON**

Contact
Christian BOUILLET - 06 88 84 02 74

Barbara BARTHET et l'équipe gagnante du concours national F2

Des nouveautés du côté des artisans, commerces et entreprises

Après plusieurs années en tant qu'employée dans un salon à Torcieu et Lagnieu, **Amaëlle FERRES** a créé en septembre 2020 sa propre entreprise **AMAËLLE coiffure**. Elle vous propose ses services à domicile de coiffure (coupe, couleur & éclaircissement, soin des cheveux, coiffage…) et de taille de la barbe.

amaelle_coiffure_ - Amaëlle coiffure
Tél. : **06 15 62 03 73**

Julien DUPORT est plombier depuis l'âge de 17 ans. Après 12 années, d'abord en tant qu'apprenti puis en tant qu'employé, il a créé son entreprise **JD PLOMBERIE** en mai 2020. Il réalise des travaux de plomberie (neuf ou rénovation) : salle de bain clé en main, installation / dépannage / entretien chauffage, débouchage canalisation, traitement d'eau potable.

Tél. : **06 78 61 43 64**
duportjulien112@gmail.com.

Après plusieurs années en tant que secrétaire, **Céline GONNEAU** a choisi de se reconvertir. Après s'être formée pour devenir prothésiste ongulaire, Céline a créé son entreprise **CÉLINE MAINS DE RÊVE** en juillet 2022. Dans son salon elle embellit les mains et pieds de ses clients - femme ou homme - et propose des embellissements variés et créatifs afin de satisfaire les envies de chacun.

Tél. : **06 14 78 80 56**
celine_mains_de_reves / celine.mainsdereves

Laëtitia TRAN a eu un parcours atypique, elle a exercé différentes professions. En juin 2022, nouveau changement de métier pour revenir à ses premiers amours la création artistique. Avec son auto-entreprise **CRAYONNE NOUS** elle propose de réaliser des illustrations pour tous, particuliers ou entreprises. Vous pouvez retrouver une de ses illustrations, qui a été réalisée pour la bibliothèque, dans ce bulletin.

Tél. : **07 76 69 06 90** - https://crayonnenous-illustration.fr - contact@crayonnenous-illustration.fr
crayonnenous - Crayonne Nous

Fabien DEPRET, 22 ans, s'est mis à son compte en juillet 2022 et son entreprise **Fabien DEPRET Elec** propose des travaux d'installation électrique tous locaux (électricité générale, rénovation…).

Tél. : **06 73 23 55 76**

Christophe CHAZALLET est installé au domaine de Thol. Il possède 2 entreprises : **MULTI SERVICES** (travaux intérieur/extérieur, espaces verts, nettoyages divers...) et **AIN SERVICES ANIMAUX** (transports d'animaux vivants, éducateur canin, taxi et ambulance, capture d'animaux, garde à domicile et promenade, service funéraire animalier…) - Tél. : **06 01 06 27 48** - solexine01gmail.com.

Vous souhaitez apparaître sur l'annuaire des artisans, commerces et entreprises sur le site internet de la commune?

Il vous suffit de remplir le formulaire d'inscription en ligne ou de contacter la mairie. Vous vous installez à Neuville-sur-Ain en tant qu'artisans, commerçants, autoentrepreneurs...

Informez la mairie pour qu'elle mentionne votre activité dans le prochain bulletin municipal.

Un nouveau défi pour Audrey et Cédric !

Les deux équipages

Et de trois !!! Cédric COIRON, s'est une nouvelle fois engagé dans un raid humanitaire, le « 205 trophée », avec son association « Ain Transport'table ». Après 2018 et 2019, Cédric a décidé cette année d'engager non pas une, mais deux 205, avec son épouse Audrey comme deuxième pilote. Ces résidents du hameau de Planches se sont lancés un nouveau défi ; piloter leurs deux voitures avec leurs copilotes Isabelle et Adrien et un 4x4 d'assistance, dans le désert du Maroc. Le budget d'environ 10 000 €, constitué principalement par des sponsors et des ventes de goodies, leur a permis de préparer leurs deux voitures et de constituer un stock de papeterie et livres scolaires, à distribuer dans 3 écoles (Imerzane, Harroune et Ksarsifa).

Ce raid est une aventure humaine hors du commun dans un cadre magnifique qu'est le Maroc, avec un but humanitaire. En effet, la finalité de ce périple est d'apporter une aide matérielle à des habitants du sud marocain, tout en pratiquant un rallye raid avec des 205 Peugeot de « monsieur tout le monde », quelque peu préparées. Il ne s'agit pas réellement d'une course, mais plutôt une épreuve d'orientation, sans vraiment de notion de compétition, avec 3 000 km parcourus. Le périple n'est pas une promenade de santé. Les paysages composés de sable, de routes caillouteuses, d'oueds, demandent une bonne condition physique, car il est très fatigant, voir usant de conduire dans des conditions pareilles.

Un brin de connaissance en mécanique est nécessaire, même si l'organisation apporte un soutien logistique aux participants.

Nos deux équipages ont vécu une aventure hors du commun leur permettant de prendre un peu plus le temps de vivre, sans horaire et où la charge mentale du quotidien avait disparu. L'accueil de la population marocaine leur à laissé des souvenirs impérissables avec des sourires, une entraide et des joies simples.

« Vivre cette aventure, c'est réaliser la chance que nous avons, c'est enrichissant de donner un peu aux autres ! »

Le 205 trophée est un raid automobile à vocation humanitaire créé et mis en place par l'agence Pro Raids Organisation, qui est surtout dédié à la légendaire Peugeot 205.

Contact

Ain Transport table 205 Trophee
aintransporttable@gmail.com.

Le rallye, une histoire de famille chez les FACCHINETTI

A 16 ans, Amaury FACCHINETTI prenait part à ses premiers rallyes en tant que copilote aux côtés de son père Christophe. A 20 ans il touchait son premier volant en rallye. Aujourd'hui, à 21 ans il est qualifié pour la Finale de la Coupe de France des Rallyes 2022 qui se déroulera à Béthune en février 2023. Parmi les 20 qualifiés, Amaury est un des plus jeunes pilotes. Avec son copilote Léo LHOMME de Jujurieux, ils brigueront le titre de champion de France au volant d'une SAXO N2S. C'est un très bon début pour ce jeune pilote, qui a participé à une dizaine d'épreuves qualificatives. Tout est réfléchi dans le détail : qui participe à l'épreuve, où a lieu l'épreuve… L'objectif étant d'engranger un maximum de points pour se qualifier. Son parcours l'a aidé à se hisser parmi les meilleurs dès la première saison : sa connaissance du monde du rallye grâce à son père et son expérience de copilote pendant 4 ans… Amaury salue le travail incroyable que son équipe a réalisé pendant toute la saison.

Rares sont les pilotes amateurs qui ont la chance de devenir professionnel. En effet, c'est un vrai parcours du combattant qui nécessite non seulement beaucoup de passion, de talent, de travail, mais en plus, il faut avoir un budget important pour prendre en charge les frais nécessaires pour ce sport. L'association TEAM AC-RALLYE travaille à trouver des sponsors. Vous êtes passionnés de mécanique, ou simplement vous avez envie de soutenir l'aventure, vous pouvez contacter Amaury si vous souhaitez contribuer au financement de l'équipe AC–RALLYE FACCHINETTI ou lui acheter un calendrier (participation libre).

Palmarès d'Amaury FACCHINETTI

Vainqueur du trophée challenger N2S national
Meilleur jeune Rhône Alpes
Toutes catégories confondues

Pour arriver à ce niveau, cela nécessite beaucoup de préparation avant, pendant et après. Son équipe travaille à régler sa voiture et prépare le camion d'assistance. Amaury fait des essais voitures tous les 15 jours et s'entraîne sur simulateur. Le rallye demande beaucoup de qualités sportives et de réflexes. Il est très bien entouré par ses proches et sa famille, qui partagent sa passion, le soutiennent dans son aventure et le suivent partout sur les épreuves. Amaury est très pointilleux, il s'engage à 100% sur les épreuves, il fera tout pour réussir ! Il a des rêves plein la tête, mais il garde la tête sur les épaules, il avance pas à pas, étape par étape.

AC-RALLYE FACCHINETTI

Contact

Ac-rallye Facchinetti
facchinetti0305@gmail.com
06 95 11 34 06.

Concours de coiffure, la créativité au rendez-vous !

Reflet de la créativité, les concours représentent une belle occasion de prouver ses compétences et de se surpasser. À peine 20 ans, Jacques TESSARO en formation BTS coiffure, a déjà participé à deux concours de coiffure : l'un en présentiel avec près de 400 concurrents, où il s'est arrêté en demi-finale et l'autre sur les réseaux sociaux où il a terminé second. « Un concours de coiffure permet de sortir de la routine, de se rendre compte de son niveau et de découvrir ce qu'il reste à apprendre. » Jacques parle du désir de participer plus fort que le stress : imaginez les centaines de paires d'yeux qui vous observent en train de couper/coiffer les cheveux dans un temps très limité avec des concurrents ayant pour la plupart plusieurs années d'expérience professionnelle, et pourtant il va s'inscrire prochainement de nouveau à un concours en présentiel, et cette fois-ci il espère arriver en finale ! Jacques vit sa passion la coiffure 24h/24. Pour être le meilleur il se tient au courant de ce qui se fait, que ce soit en ce qui concerne les tendances, les couleurs ou encore les méthodes et techniques.

Il surfe sur les réseaux sociaux pour découvrir de nouvelles choses. Son visage s'anime et s'illumine quand il en parle. Son projet actuel après le BTS, devenir coiffeur studio. Il aimerait utiliser sa créativité et sa technicité au service de l'image et la mise en scène : cinéma, théâtre, défilé, plateau TV, magazine…. Les valeurs qui l'animent au quotidien beauté/harmonie, passion…

jacqueshairdresser

Le château de Châteauvieux, le bel endormi, se réveille

Cela pourrait être le début d'un conte : la rencontre entre un château délaissé par ses anciens propriétaires aux affres du temps et envahi par la végétation et un médecin passionné. A peine racheté en 2021, et le château dévoile sa façade blanche immaculée fraîchement repeinte, une fois le débroussaillage effectué et les arbres soigneusement entretenus. Le toit a dû être rapidement mis hors d'eau, ceci afin de préserver les vestiges du passé. Les fenêtres vont être changées. Des surprises il y en a déjà eu : pièces de l'ancien château qui ont été dégagées, la grotte dans le parc du château, le rez de chaussée avec tous ses vestiges... Des surprises il y en aura encore. Rien n'est laissé au hasard, chaque chose est mûrement réfléchie : que conserver en l'état, que restaurer, qu'aménager dans le château ou aux abords ? L'extension et la rénovation du premier étage précédemment réalisées pour la maison de retraite rendent l'exercice plus difficile, mais le nouveau propriétaire et son équipe ne manquent pas d'idées pour que le château retrouve tout son cachet et surtout retrouve vie ! Il faudra encore attendre quelques mois pour qu'il accueille ses premiers visiteurs.

Nicole MILLET, le propriétaire Stevan JOVANOVIC et son équipe, Virginie BACLET

Châteauvieux, une longue histoire

Les seigneurs de Châteauvieux pendant plusieurs siècles ont servi plusieurs rois, ont exercé et rendu la justice. Ils ont construit des forges, des moulins, cultivé les terres, élevé du bétail. Ils ont fait vivre ce site. L'histoire de ces seigneurs a été longuement écrite dans les bulletins n° 1 et 7 par René BASSET. Aujourd'hui, les quelques textes qui suivent, se veulent anecdotiques, narratifs illustrés de plans et photographies afin d'évoquer ces époques qui ont marqué Châteauvieux.

1

2

3

1. 1280 : le comte de Savoie vendit sa seigneurie de Morestel à Humbert de Thoire et Villars.

   Humbert la donna en fief à la maison Luyrieux et après partage entre héritiers, ce fut Jean de La Gelière qui fit rebâtir Châteauvieux.
2. D'une famille à l'autre, d'une succession à l'autre, le château passe des Coci aux De Vienne.

   Gueston de La Bussière achète le château, Paul Gayot épouse Anne Gueston.
3. 1790 : Brac de La Perrière achète le château qui passe ensuite aux mains de Beuf de Curtis (mariage).

   Puis la propriété est cédée au gendre, Claude Mallié dont une des filles épouse Jean Chossat de Buron.

Si l'on sait peu de choses de la période moyenâgeuse, les premières familles qui ont occupé le château depuis 1200 sont nommées sur les vitraux de la bibliothèque : SAVOIE, MORESTEL, THOIRE et VILLARS, La GELIÈRE...

Surplombant le Suran, dans son écrin de verdure, le château s'est endormi depuis près de trente années. Les arbustes ont grandi, les broussailles en ont fermé l'accès. Il reste dissimulé dans ce paysage sauvage et authentique, calme et luxuriant, vivant au rythme des saisons et de la rivière qui chante ou qui gronde. Son moulin a été envahi par les racines, seuls quelques pans de murs écroulés témoignent de cette présence.

Puis un jour de printemps… des engins sont arrivés, ouvrant le chemin, dévoilant petit à petit des murs, des fenêtres, une terrasse, un bassin… et le château s'est éveillé. Son nouveau propriétaire est tombé amoureux de ce site, de la beauté de la nature et de la sérénité qui se dégage du paysage. Mais aussi il reste curieux de la vie qui s'est déroulée dans ces murs et de l'histoire des familles qui y ont vécu tout au long des siècles. A lui de décider de l'avenir de ces lieux, à lui de les ouvrir, à nouveau, à la vie.

Châteauvieux en 2010

On sait que le château a été décrit par GUICHENON (1607-1664) en ces termes « Qu'oy que cette maison soit bastie sur la pointe d'un rocher et sur le bord de la rivière du Suran, en un lieu ressemblant à un désert, elle est fort belle et bien logeable ».

Château vieux et Morestel

Le premier château fut abandonné et un second fut construit sur un site proche nommé Morestel, la localisation précise en est incertaine. Puis, ce château fut définitivement abandonné. Ce fut le retour au vieux château que Jean de La GELIÈRE fit rebâtir et qu'il nomma « chastel viel », « château vieux » qui deviendra la future maison des Châteauvieux.

La famille GAYOT

En 1697, Paul GAYOT, en épousant Anne GUESTON de Châteauvieux fut à l'origine d'une famille qui sera propriétaire du château sur plusieurs générations.

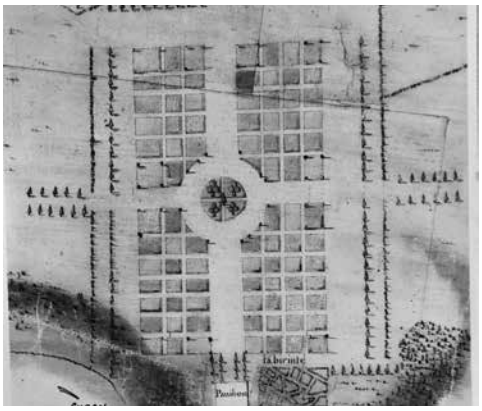

Détail du plan de 1744.
Il s'agit probablement d'un projet qui n'a pas forcément été totalement réalisé.

En 1744, on relève sur le plan du château, des détails qui indiquent la vie qui s'y déroulait : une écurie et une cour pour le bétail, une autre écurie et sa cour, peut-être pour les chevaux, une forge, des greniers pour le grain, un bâtiment pour la volaille et un pour le jardinage.

Le dernier Etienne Haycinthe GAYOT fut fusillé à Lyon en décembre 1793 avec ses camarades contre-révolutionnaires. Son château ne dut son salut qu'à l'intervention du meunier qui se plaignit de l'obstruction de la prise d'eau du moulin par les chutes de pierres.

Carte postale du château et du moulin

Châteauvieux en 1848 par PONTHUS-CINIER

Ce tableau fut acquis aux enchères en 1977, par un Américain. La légende était « Paysage près de Trivoli » par d'Aligny (peintre paysagiste français). En 1980, l'acheteur en fit don au musée de Cleveland (Ohio) et là, des spécialistes eurent des doutes sur le signataire : ce n'était pas le style de d'Aligny.

Des années d'examens approfondis aboutirent en 1995 à la découverte de la véritable signature : Ponthus Cinier (Lyonnais, 1812- 1885). On dépêcha un spécialiste à Lyon qui trouva à la bibliothèque municipale, le carnet de croquis du peintre. L'esquisse du tableau y figurait avec la mention « Châteauvieux », la date de l'exécution, ses lieux d'exposition etc.

Mais de quel Châteauvieux s'agissait-il, il y a autant de Châteauvieux que de Neuville. Finalement l'enquête aboutit à la mairie de Neuville-sur-Ain. C'est sous cette identité que le tableau est représenté, accompagné de 3 pages de commentaires dans « European painting of the 19th century » Vol II- Edition du Cleveland Museum of Art- 1999.

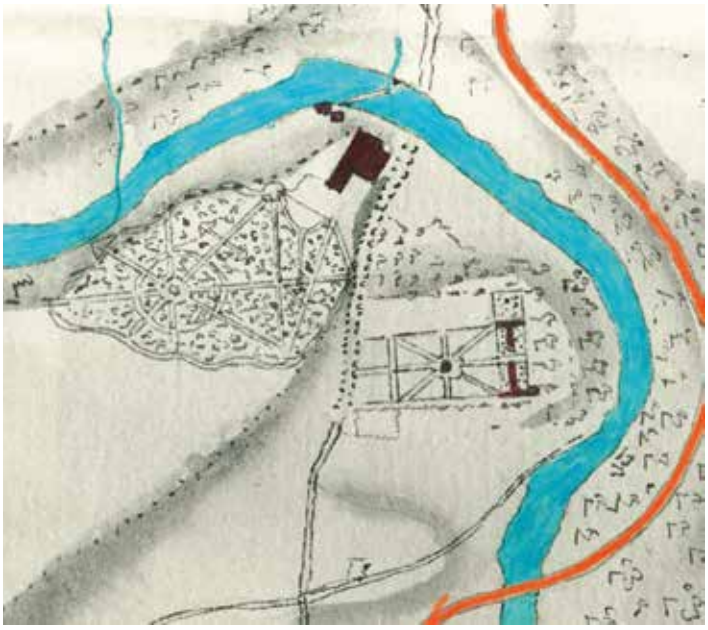

Plan de 1744 avec le projet d'une route, projet jamais réalisé

Sur ce plan, on remarque la route qui passe devant le château jusqu'au Suran et pas de pont pour traverser mais sans doute un bac ou une barque.

Le Suran, de par ses crues subites, a été longtemps un obstacle à la communication dans la vallée. Les ponts ne furent jamais très nombreux. A Neuville, on franchissait la rivière sur un pont de pierre à Châteauvieux. C'est Georges COCI qui le fit construire au milieu du XVe siècle par Pierre BERTHET de Fromente. Ce pont cessa d'être entretenu au XVIe siècle et un document de 1669 le déclara ruiné.

Les crues sont phénomène courant dans notre région, on peut même dire annuel. Saison des pluies et fonte des neiges transforment un cours tranquille en un torrent impétueux. Quelques épisodes ont laissé des traces. La plus ancienne est celle de novembre 1840. Une étude hydrologique conduite sur le bassin du Rhône la retient comme « crue historique ». Historique, elle le fut en tout cas à Neuville et plus précisément sur le Suran. On peut lire que cette année-là, une « grande crue » a emporté un « pont en fil de fer » construit en 1833 à Châteauvieux. Il s'agissait sans doute d'un pont suspendu. En 1842, une adjudication est lancée pour l'établissement d'un pont sur le Suran à Châteauvieux, servant pour le passage du chemin vicinal de Saint-Martin-du-Mont à Neuville moyennant la concession d'un péage. Ce péage est très détaillé allant du paiement pour une personne à pied, à une voiture, charrette ou tombereau attelé d'un cheval ou de 2 bœufs, ou pour veaux, moutons, chèvres allant au marché alors que ces mêmes animaux qui allaient pâturer ne payaient que moitié prix. Ce péage dura fort peu longtemps puisqu'il prit fin le 10 novembre 1873.

Les travaux concernant le pont de Châteauvieux sont pris en charge pour 48 % pour Neuville et 52 % pour Saint-Martin du Mont. A cause des crues, il dut être réparé en 1873, 1878 et 1882.

Famille BRAC de la PERRIÈRE

Le château avait été vendu à une nouvelle famille : BRAC de la PERRIÈRE dont l'un d'eux Antoine Marie Victor fut nommé maire de Neuville par Napoléon en 1808.

En 1835, des travaux considérables furent entrepris et divers aménagements donnèrent à la propriété davantage de splendeur. Un nouveau château fut édifié sur les bases des anciens greniers dominant l'à-pic plongeant sur le Suran. L'ancien logis fut scindé en 2 bâtiments. Le moulin hydraulique fut reconstruit et modernisé.

Jacques Joseph Brac de La Perrière, le premier de la lignée de Châteauvieux.

Famille COSTA de BEAUREGARD

D'une succession à l'autre, d'un mariage à l'autre, la propriété arriva aux époux COSTA de BEAUREGARD.

Vers 1900, le château était habité en permanence. Plus de 21 domestiques assuraient le service de ses résidents. Le recensement de 1901 déclare parmi le personnel, 2 femmes et 2 valets de chambre, 1 cuisinière, 1 cocher, 2 palefreniers, 1 jardinier, 1 cultivateur, 1 domestique de ferme, 1 meunier et 1 garde particulier. En 1906, on ne comptait plus que 12 domestiques et un professeur qui enseignait au jeune Télémaque.

C'est à cette époque que fut construite la chapelle.

La chapelle aujourd'hui

La dernière famille COSTA de BEAUREGARD a laissé quelques souvenirs. En 1914, à leur initiative un hôpital fut installé pour secourir les blessés de guerre.

Télémaque, passionné d'archéologie a entrepris avec l'abbé TOURNIER une fouille de l'abri de La Croze, situé immédiatement après le pont. Ils y découvrirent quelques objets de l'époque Magdalénienne. Était-ce le premier homme de Châteauvieux qui s'était installé sous cet abri sous roche effondré depuis bien longtemps ?

Également, membre de la société linnéenne de Lyon (société savante créée en 1822 placée sous le patronage du naturaliste suédois Carl LINNÉ), Télémaque a été mordu par un rat. Il mourut des suites de cette morsure dans d'atroces souffrances en 1935, il avait 44 ans. Il fut soigné par une infirmière neuvilloise, Maria OFFORT qui s'était portée volontaire.

De gauche à droite devant l'abri de la Croze :
Louis Duboisy, Claude Blatrix, M. x, Claude Mortier,
le comte Costa de Beauregard, l'abbé Tournier, Alfred Mortier

De son côté la comtesse initiait les jeunes filles à la broderie

Un château pour les enfants en vacances

Puis cette belle demeure a été achetée en 1957 par une association de Cannes, l'orphelinat de la Sainte Famille qui avait été créé en 1900. De nombreux enfants venaient passer les vacances à Châteauvieux.

Une bienfaitrice, Madame Yvonne VALLET, première épouse de Maurice CHEVALLIER, organisait des galas à Cannes, vendit des toiles de maîtres afin de permettre à la Sainte Famille, d'entretenir et de restaurer le château. M. EVRAT de Poncin surveillait le château pour la Sainte Famille.

Le comité d'entreprise CHAIX–DÉFOSSÉS, quant à lui, finançait des colonies pour les enfants de son personnel. Ils étaient installés dans les bâtiments qui abritaient les écuries. Deux bâtiments furent construits pour permettre l'accueil de ces jeunes.

Un château hôtel pour les retraités

En 1986, une maison de retraite est installée dans le château. D'importants travaux sont réalisés pour la mise en conformité avec les normes de sécurité. Le premier étage est restructuré et des chambres confortables accueillent les résidents. Un ascenseur facilite l'accès aux chambres.

Au rez-de-chaussée, les boiseries, les mosaïques, les vitraux, les escaliers monumentaux, les parquets de chêne sont conservés. Outre le service médicalisé proposé par l'établissement, coiffeur, pédicure, manucure peuvent intervenir à la demande. Tout est fait pour que les hôtes entrent paisiblement et bien entourés dans l'automne de leur vie. Cette structure est également un plus pour la vie économique. Plusieurs entreprises locales y ont travaillé et une vingtaine d'emplois est prévue. Le jour de l'inauguration a réuni de nombreux officiels liés à la vie politique : Jacques BOYON, secrétaire d'État, Michel FLORIOT maire de Neuville et président du comité économique et social Rhône-Alpes, mais aussi des personnalités liées au château : M. COSTA de BEAUREGARD, dernier propriétaire, le père MARCHEISIO membre de la Sainte Famille.

Photo de l'inauguration avec les officiels en 1er plan

Nicole MILLET
Documentation :
- Bulletins municipaux n°1 et 7
- Histoire locale Bugey basse vallée de l'Ain de Jacques Ruty

Châteauvieux a inspiré peintres et poètes

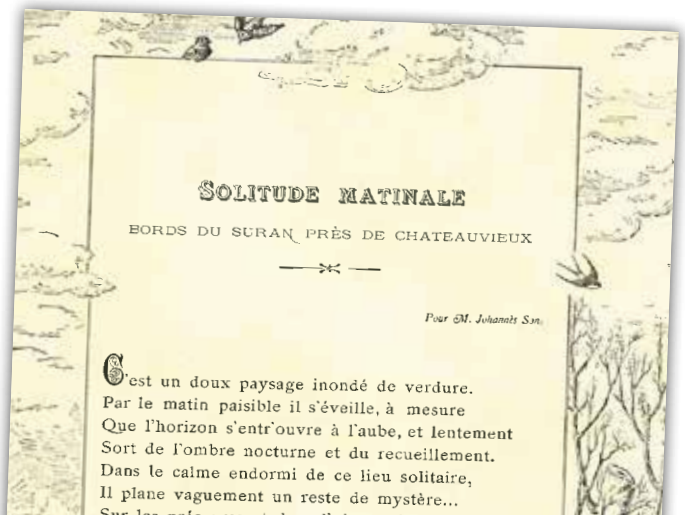

SOLITUDE MATINALE

BORDS DU SURAN PRÈS DE CHATEAUVIEUX

Pour M. Johannès Son.

C'est un doux paysage inondé de verdure.
Par le matin paisible il s'éveille, à mesure
Que l'horizon s'entr'ouvre à l'aube, et lentement
Sort de l'ombre nocturne et du recueillement.
Dans le calme endormi de ce lieu solitaire,
Il plane vaguement un reste de mystère...

Poésie de Antoine BARBIER (1859-1948) peintre aquarelliste pour son ami Johannès SON (1859-1942) peintre lyonnais

Renseignements utiles

Neuville sur-ain

Mairie
Secrétaires :
Emma BRION, Patricia CHANEL
Tél. : 04 74 37 77 16
Mairie annexe - Tél. : 04 74 35 18 35
mairie@neuvillesurain.fr
Jours et horaires d'ouverture :
La mairie annexe place Joseph Rynois est ouverte les lundis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h.

La mairie principale place Michel Floriot accueille uniquement sur rendez-vous. Le hall de la mairie est ouvert les lundis, mercredis et vendredis de 13h30 à 17h pour consultation de l'affichage légal.

Ecole
Directeur : Pierre Favre
Tél. : 04 74 37 76 35
ce.0010945x@ac-lyon.fr
Accueil périscolaire
Tél : 06 07 56 33 43

Accueil de loisirs
Au pays des ZA'MI - Jujurieux
Tél. : 04 74 36 88 38
Les Enfants DO' - Pont d'Ain
Tél. : 04 74 63 23 16

Multi-accueil
Fa'bulette à Poncin
Tél. : 04 74 46 50 32
Maison Frimousse
Saint-Jean-le-Vieux
Tél. : 04 74 36 94 41
Les P'tits Loups à Pont d'Ain
Tél. : 04 37 63 23 10

Bibliothèque « A livre ouvert »
Tél. : 07 85 86 16 74
bibliotheque-neuvillesurain@orange.fr
Ouverture : les mercredis de 9h30 à 11h30 et les samedis de 14h à 16h

Santé
Maison médicale de Poncin
Tél. : 04 74 37 23 24
Maison médicale de Pont d'Ain
Tél. : 04 74 39 79 00

Pharmacies
Pharmacie de Jujurieux
Tél. : 04 74 36 81 66
Pharmacie de Poncin
Tél. : 04 74 37 20 31
Pharmacie de Pont d'Ain
Tél. : 04 74 39 01 66

Infirmières
Carole CHARVET
Tél. : 04 74 37 77 76
Jocelyne JANOVICZ-RYNOIS
et **Sophie MOREL**
Tél. : 04 74 37 79 43

Paroisse
121, rue Louise de Savoie à Pont d'Ain
Tél. : 04 74 39 03 65
Sœurs Dominicaines à Bosseron
Tél. : 04 37 86 64 35

Service Départemental de Proximité (SDP)
16 rue du 1er Septembre à Pont-d'Ain
Tél. : 04 74 39 07 21

ADMR
623 rue Léon Blum à Ambérieu
Tél. : 04 74 34 85 40

ADAPA
59 chemin des Tilleuls à Poncin
Tél. : 04 74 37 27 67

Mission Locale jeunes
4 place Sanville à Ambérieu en Bugey
Tél. : 04 74 37 61 22
Permanence à la mairie annexe, tous les mercredis matin

mlj.amberieu@mljbpa.fr
Site : www.mljbpa.fr

Société de taxi
Taxi du Bugey - Jujurieux
Tél. : 04 74 37 13 43
ou 06 23 85 00 47

Gendarmerie
Tél. : 04 74 39 10 55 ou le 17

Compagnie des Sapeurs-Pompiers
Chef de Corps **Xavier TESSARO**
Faire le 18 ou le 112

Service des eaux - Suez
Service clients : Tél. : 09 77 40 84 08
Urgence 24h/24 : Tél. : 09 77 40 11 33

Point Poste au Drive d'Intermarché
Lundi au Vendredi : 8h30 - 16h
Samedi : 8h30 - 12h

Rives de l'Ain Pays du Cerdon
Communauté de communes

Communauté de Communes Rives de l'Ain Pays du Cerdon
Tél. : 04 74 37 13 32
accueil@ain-cerdon.fr

L'accès aux déchetteries est gratuit pour les particuliers sur présentation de leur carte d'accès délivrée sur présentation d'un justificatif de domicile et d'un formulaire de demande. Il est payant pour les entreprises. Se renseigner auprès du secrétariat de la Communauté de Communes ou en mairie.
Les sacs jaunes sont à retirer en mairie.

Horaires déchetterie :

Horaires d'été du 01/04 au 31/10 :

- **Jujurieux et Pont d'Ain**
  Lundi : 14h-18h
  Mercredi, Vendredi, Samedi :
  8h-12h / 14h-18h
- **Poncin**
  Mardi, Jeudi, Samedi :
  8h-12h / 14h-18h
  Vendredi : 14h-18h

Horaires d'hiver du 01/11 au 31/03 :

- **Jujurieux et Pont d'Ain**
  Lundi : 14h-17h
  Mercredi, Vendredi, Samedi :
  9h-12h / 14h-17h
- **Poncin**
  Mardi, Jeudi, Samedi :
  9h-12 h / 14h-17h
  Vendredi : 14h-17h

Service Social
Le portage de repas s'adresse aux plus de 70 ans, atteints d'un handicap, ayant des difficultés momentanées par le fait de la maladie et résidant dans la Communauté de Communes.
Tél. : 04 74 37 13 32

ÉTAT CIVIL 2022

Sont publiées seules les informations pour lesquelles nous avons obtenu un accord écrit (Réglementation Générale de Protection des Données).

Naissances

Lou-Rose SICARD le 12 décembre 2021

Ambre COQUARD le 9 janvier 2022

Romy SICARD le 10 janvier 2022

Victoire NOMMÉ 10 avril 2022

Henry VEUGE le 2 septembre 2022

Maély BRAIS le 17 octobre 2022

Owen PONIN le 4 novembre 2022

Mariages

Samantha GODELLE et **Yann CARAFA** le 14 mai 2022

Anaïs PELLETIER et **Anthony BILLON** le 21 mai 2022

Décès

Renée FAVRE le 3 février 2022, veuve de Marcel TAPONARD

Serge LOUP le 9 février 2022

Christian GOUTTE le 18 mars 2022

Camille ROBOLIN le 20 mars 2022, veuve de René MARTIN

Paul BOURGEOIS le 13 avril 2022

Sylvain CATTRAT le 2 juin 2022

Hubert GUY le 1er juillet 2022

Jeanine Claudette LELONG le 20 août 2022, veuve de Jean FRENOZ

Henry VEUGE le 10 septembre 2022

Marc VEGLIANTI le 28 octobre 2022

Benjamin DI SANTE le 19 novembre 2022

Yvette MERLE le 26 novembre 2022, veuve de Georges POUPON

David WESSE le 10 décembre 2022

“ Le château de Châteauvieux,
le bel endormi, se réveille ”